

Abonnements par la poste:

Table with 2 columns: Edition (quotidienne, hebdomadaire) and Countries (CANADA, Etats-Unis et Empire Britannique, UNION POSTALE).

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et administration: 336-340 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5153

Sur le discours de M. Hall

Un Ontarien proclame la valeur économique du français — Conclusions et conséquences, pour nous... et pour les autres.

M. Hall, un avocat de Peterborough qui parlait samedi au Reform Club, a noté le fait que, par leur trop étroite conception de l'univers...

Cette notion qu'il y a dans le monde des pays autres que l'Angleterre, les Dominions britanniques et les Etats-Unis, des pays où le français est langue d'emploi courant...

Les uns concluent de là qu'ils doivent faire apprendre le français à leurs enfants. — et nous en sommes enchantés.

Les autres vont plus loin et jugent que, dans l'intérêt général du Canada, il ne serait pas mauvais de laisser à ceux qui le possèdent déjà par héritage, le moyen d'apprendre à fond le français.

En fait, du simple point de vue commercial, du point de vue de la pénétration des marchés étrangers, la connaissance du français que possèdent les Canadiens français est, pour le Canada tout entier, un actif fort précieux.

Mais, pour que cet actif donne son plein rendement, il importe que les Canadiens français puissent ajouter à leur connaissance héréditaire de la langue sa connaissance scolaire, pourrait-on dire; qu'ils soient en état de parler et d'écrire une langue que ne dépare aucune incorrection.

C'est l'une des raisons pour lesquelles les Canadiens français de l'Ontario demandent qu'on leur laisse organiser leurs écoles d'une façon intelligente, qui leur permette d'apprendre à fond leur propre langue; c'est pourquoi, partout, les Canadiens français doivent prendre les moyens de faire bien enseigner à leurs enfants le français écrit.

Nous accueillons avec plaisir des discours comme celui de M. Hall: ils nous apportent de nouvelles raisons de persévérer dans de vieilles attitudes; ils fournissent aux Canadiens français des provinces en majorité anglaises de nouveaux motifs de défendre énergiquement leur droit à l'enseignement du français.

Logiquement aussi, M. Hall et ceux qui pensent comme lui devraient protester contre l'ostracisme dont les Canadiens français ont été jusqu'ici l'objet dans le recrutement de nos représentants commerciaux à l'étranger; ils devraient exiger que le pouvoir fédéral manifeste bien, par tous ses services, que le Canada est un pays bilingue — un pays avec lequel peuvent régulièrement transiger tous ceux pour qui le français est une langue héréditaire ou acquise.

Omer HEROUX.

L'actualité

M. Taxe-trop

La Plume m'a dit: "Je fais partie de la R. I. P., comme tu le sais. — Je ne le sais pas? Qu'est-ce que la R. I. P., sans doute une association de pompes funèbres?"

Non. C'est l'Association pour la revivification intense du parti. D'où les initiales. Nous étions convoqués pour entendre un homme puissant dans la politique fédérale et voici qu'il nous a dit des choses qui l'intéressent.

"Il faut d'abord te présenter l'orateur. Un avocat ni petit, ni gros, ni grand, ni court qui a la peau pâle et élastique, les yeux en coquille de noix et la moustache en brosse... Ne souris pas c'est tout ce qu'il en a de brosse, attendu qu'il est depuis trois sessions sur la water wagon. Il est membre de ce club qui ne réforme pas grand chose. Les affaires sont sèches, nous a-t-il dit. La Commission des li-queurs est assez mal prise. Il y a des papiers qui établissent qu'elle fraude les boissons dans ses somptueux locaux comme on le faisait dans les pires caves au temps des vendeurs qui étaient, on semble l'oublier, autorisés et autorisés par le gouvernement. Sa boisson est de plus en plus difficile à avaler, qu'est-ce que ça sera quand il faudra la faire avaler elle-même? Je ne veux pas trop rien voir dire pour ne pas révéler de secrets, mais il se pourrait que nous eussions des élections provinciales avant longtemps. M. King en a tout au plus pour deux ans. Il faut qu'il marche avant le mois de décembre 1926. La constitution le pousse; mais il voudrait bien qu'il y eût un ménage avant dans la province de Québec. Il est tanné de se faire dire qu'il est la cause de tous les malheurs. On dira bientôt que si les boissons sont relâchées c'est parce qu'il n'a pas rappelé la loi des aliments purs comme on dit déjà, que si la boisson est chère c'est de sa

faute. Il est tanné, tanné, tanné. Il paraît qu'il a dit un jour: "Je ne comprends pas que mon bon ami Meighen soit fâché de ce que Sauvè ne veut pas avoir de relations avec lui. Si Taschereau m'offrait la même chose, je suis bien ce que je répondrais."

"Alors, nous a dit notre ambassadeur, il faut une société forte comme la votre pour remonter le courant. Il va y avoir d'ici peu un poste vacant. M. Taschereau pourra l'avoir s'il le veut. M. King aime mieux s'en aller, lui donner un siège de juge, que de le laisser lui faire perdre dix sièges de députés dans la province de Québec. Il n'a pas de trop des soixante-cinq vous savez?"

"A supposer que M. Taschereau s'en aille, qui mettrons-nous à sa place?"

"L'un de nous qui, comme tous les vrais bons libéraux, est un rude conservateur s'est récrié timidement: "Pourquoi pas garder le même?"

"Comment garder le même? dit notre ambassadeur. Hé le père! je suppose que vous oubliez que les juges ne peuvent pas faire de politique et que s'ils en font c'est quand ils s'oublient."

"J'avoue, dit notre homme, que j'avais oublié que les juges ne pouvaient pas faire de politique. C'est de votre faute à vous autres avocats qu'on nous dit toujours quand vous perdez une cause: "C'est pas surprenant! Vous êtes rouge, moi aussi. Le juge est bleu." Au temps de Seewell au moins les choses étaient carrées et il y avait moyen de s'en tirer en évitant les procès. — Tu vois, reprend La Plume qu'un petit homme timide peut savoir de l'histoire des fois... Tout-fois est-il que notre haut commissaire l'a rabronné et ne nous a pas paru touché d'un brin. Il a même dit: "Taschereau ne cesse pas de lasser. Il y a un bout à cela. Dans ma comté, saisissez-vous comment on l'appelle? Eh bien on l'appelle Alexandre Taxe-Trop."

"Il a ses mérites, a-t-il continué.

Il dépense c'est effrayant, lui-même comme le reste, il assiste à tous les banquets à toutes les fêtes. Il se montre partout. Le fait est qu'il n'a manqué qu'une seule bénédiction et cela lui a donné plus de fatigue que toutes les fêtes ensemble auxquelles il a assisté. C'est depuis ce temps-là que ça cloche. Non faut renoncer à votre idée, le père. Les Anglais disent qu'il n'est pas bon de changer de cheval un milieu du courant, mais ça veut encore mieux qu'il ne se veyer."

"L'un de nous lui a demandé: "Avez-vous un ours à placer? Qui suggérez-vous?"

"Il n'a pas répondu directement, mais voilà ce qu'il a dit et ce qui m'amène chez toi: "Vous savez il n'y a pas à s'abuser. Il y a un moult journal pourri qui n'a pas de tirage, pas de ressources, pas de lecteurs."

"Le Canada! interrompé quel-qu'un."

"Non pas le Canada, le journal des castors, vous le connaissez, il n'y a pas besoin de le nommer. Eh bien, expliquez cela comme vous voudrez c'est lui qui mène. Il ment pendant la guerre la province de Québec. Laurier n'a pas voulu le contrecarrer. Il a perdu l'ouest à cause de lui et une partie de l'Ontario mais à cause de lui le parti a gagné toute la province. A la convention libérale tous les gros bonnets étaient pour Fielding. Lui était contre et il n'a rien à dire dans le parti libéral. Cependant Fielding a cassé sa pipe."

"Monsieur Gouin méritait son influence et le respectait. M. King mesure son influence et compte sur lui parce que M. King est anti-im-périariste. Il n'a pas ce journal d'attache de parti. Il appuiera tout aussi bien les rouges que les bleus. Il ne tient qu'à certains principes qu'il peut mettre en valeur. Quand M. Taschereau est arrivé au pouvoir il a dit: "Mon Dieu que mon pauvre prédécesseur était gauche de se préoccuper de ce petit torchon. Vous allez voir ce que vous allez voir. Moi Alexandre, je vas à propos ou hors de propos, vous le faire sales par les tribunaux, à la première occasion. Moi je suis un grand avocat, je vas l'écraser sous le code. Et il n'a pas manqué son coup. Mais seulement le moult petit torchon est plus fort que jamais et le premier ministre qui n'a tenu aucun compte de ses avis, qui n'a pas voulu écouter la voix du bon sens, qui a passé des lois tout à fait condamnables, qui a fait voter une loi aussi dangereuse que celle de la commission des li-queurs, se disait chaque fois: "Tout le monde m'approuve. Mais voyez donc! Je reçois des lettres de celui-ci et de celui-là. Mes adversaires politiques jouent au bridge avec moi ou acceptent pour leurs fils des bourses d'étudiants. Je fais de l'argent, c'est effrayant avec ma boisson. C'est la première fois que les mastroquets jouissent d'une pareille estime. J'ai relevé la profession". Et les élections sont venues. Vous savez ce qu'elles ont donné? Moi, je vous prédits que les autres nous les perdrons toutes à moins que nous n'ayons un premier ministre qui prenne une politique vraiment nationale, saine, sûre, conservatrice dans le sens large du mot. Et si vous voulez le savoir, nous ne serons bien en selle, sûrs de notre affaire que lorsque nous aurons un premier ministre qui ne craindra pas les coups de torchon pour cause. Maintenant faites-en ce que vous voudrez."

"Et quelle est votre opinion La Plume?"

"Les affaires marchent plus vite que je pensais. Je te l'ai déjà dit: je pensais bien qu'on aurait besoin de nous autres mais seulement dans l'opposition!"

NEMO

Bloc-notes

Merci

La Presse, dans une de ses fameuses notes en italiques qui font le plaisir infini de ceux qui y lisent, — c'est la seule rubrique gaie de cette feuille, et elle ne le fait pas exprès. — corrige une de nos notes de la semaine dernière, en ces termes: "Il convient de noter que le prévenu (le Frère Usmar) n'a pas été envoyé aux assises criminelles, pour employer la joyeuse expression d'un confrère dont la spécialité est de faire la leçon à tout le monde derrière l'innocent payant de deux initiales; il a été déféré devant le magistrat, pour simple comparution, l'enquête préliminaire ayant été fixée au 11 du courant." Remercions la Presse de rétablir ainsi les faits, Et corrigéons nous. Nous ne voudrions en effet pour rien au monde laisser nos lecteurs sous une fausse impression. "Il ne faut pas devancer la justice, mais l'attendre", dit la Presse après nous. Soutenons qu'elle l'attend, — maintenant qu'elle a tenté de la devancer et qu'elle a tiré de sa hâte à le faire tout l'argent qu'elle pouvait espérer en sortir pour le moment.

"Priest"

La session d'Ottawa

Pour la réforme de la politique internationale

Quelques motions de députés qui s'attaquent à des problèmes d'une importance capitale mais ne les résoudre pas.

Ottawa, le 9. — Le premier feuilleton de la Chambre publié ce matin contient déjà un avis de motions. C'est certainement un beau chiffre. Quelques députés trouvent que c'est trop et, incapables de limiter le nombre des motions, ils voudraient bien limiter le temps qu'on consacre à les débattre. D'autres trouvent que ce n'est pas assez puisqu'ils demandent au gouvernement d'allonger les délais pendant lesquels on pourra les présenter. Mais il ne faut pas s'effrayer des gros chiffres en cette matière. La plupart des motions qui ont été introduites par le ministre de la Justice, le feu-moyen de maître dans le feuilleton trouvent aussi le moyen d'y mourir, car elles sont ce qu'on appelle mortes-nées. Leur père les offre un instant à la contemplation du pays et elles passent ensuite dans un monde meilleur.

L'intention de nos représentants en inscrivant ainsi un avis de motion est, la plupart du temps, d'attirer une minute l'attention du public sur la solution d'un problème quelconque. C'est peu et c'est tout. Dans d'autres cas, ils sont sincères et veulent présenter leur résolution; mais leurs chefs les empêchent, ou bien le temps n'est pas venu, et ils attendent d'année en année jusqu'à ce qu'ils soient défaits dans une élection générale. La force d'inertie est toujours énorme d'ailleurs contre toute réforme, si justifiée soit-elle et tel député qui croyait, dans son comté, pouvoir la faire triompher à la prochaine session, s'aperçoit, en arrivant dans la capitale, qu'il tombe dans une autre atmosphère, que ce qu'il croyait facile rencontrera bien des objections, l'indifférence surtout et l'apathie. Alors il se tait avec sagesse.

UNE MOTION RADICALE

Les avis de motion de cette année portent sur divers problèmes nationaux. On en trouve aussi toute une série qui demande la modification de l'acte de l'Amérique britannique du Nord. La plus importante, dans cette catégorie, est celle de M. Maclean, député de York, qui réclame pour notre parlement le privilège de modifier sa constitution. On sait que l'Australie possède ce privilège qu'ambitionnent nombre de Canadiens. Prévoyant les objections qui viendraient de notre province, M. Maclean avait une expédition favorable des droits des minorités. Même après avoir obtenu le droit d'amender notre grande charte, le parlement ne pourrait rien changer aux clauses qui protègent les minorités canadiennes et ne tomberaient pas sous sa juridiction.

M. SHAW ET LE SENAT

M. Shaw en a pour sa part contre le Sénat. "Tel qu'il est nommé et constitué à l'heure actuelle", prétend le député de Calgary, "il n'est pas des plus avantageux pour le Canada". Les progressistes applaudiront cette résolution des deux mains et la préféreront sans doute aux projets du ministère annoncés dans le discours de trône. Mais le cabinet aura pour son compte et il aura la majorité de la députation. Ni les conservateurs ni les libéraux n'approuveront M. Shaw. Dans tous les cas, les sénateurs peuvent dormir pacifiquement sur leurs deux oreilles. C'est déjà ce qu'ils font, nous diront les progressistes.

Un autre député de l'Ouest, M. Findlay, laisse deux alternatives au pays sur cette même question. Il veut, soit abolir le Sénat, soit le rendre électif. Pas de milieu. Mais quoi qu'en pense ce député, le Sénat continuera longtemps à être ce qu'il est.

M. IRVINE CONTRE LA GUERRE

Une autre série de résolutions porte sur les questions internationales. C'est M. Irvine, député de Calgary, qui bat la marche. Il veut soutenir dans une affaire, cela ajoute tant de piquant aux manchettes et aux illustrations! Quand des journaux qui se prétendent catholiques battent monnaie à même une sottise, quel détonnant que des journaux protestants parlent d'un "prêtre accusé d'homicide involontaire coupable"? Cela fera son tour de presse américaine et anglaise-cadienne même si ça n'est pas vrai.

Pour la Gaspésie

Le gouvernement d'Ottawa ne s'est pas encore prononcé sur la question d'aider aux Gaspésiens à se tenir en relations faciles et constantes avec le reste de la province et du pays, au moyen d'un chemin de fer qui ne soit pas seulement un simulacre. Mais la délégation qui a rencontré des ministres à ce propos, il y a quelques heures, ne doit pas perdre espoir. Il faut de toute nécessité donner aux contribuables de cette partie du pays des facilités de communications raisonnables, car ces gens paient les mêmes impôts que le reste des citoyens du pays et ils sont loin d'être traités comme ils le devraient. C'est une question sur laquelle il faudra du reste revenir, — le Denoir en a déjà parlé souvent, mais on ne saurait trop la tenir devant le public, afin de former l'opinion.

G. P.

Les commentaires de la presse française et anglaise sur la récente note britannique

Les Français commentent favorablement le ton conciliant de la réponse anglaise à la France sur la question des dettes interalliés — Les Anglais se proclament généreux.

La Grande-Bretagne est disposée à accepter des versements annuels.

Paris, 9 (S. P. A.). — Les journaux français commentent favorablement le ton conciliant de la dernière note britannique à la France relative à la question des dettes interalliées. Mais on dit que ses termes laissent planer des doutes considérables si elle ne donne pas lieu à des malentendus. En retour, tous admettent que ces doutes pourront se dissiper par les négociations futures.

Le Petit Parisien considère la note britannique comme un effort pour effectuer un règlement définitif du problème.

Le Matin fait remarquer que le principe de la note n'est pas entièrement conforme aux opinions du parlement français et du gouvernement et il ajoute: "Toutefois, ce sera au cours des discussions techniques que nous pourrions voir si la proposition peut être acceptée ou non."

Pertinax, dans l'Echo de Paris, remarque que la question des dettes interalliées est liée à celle de la sécurité et il dit que la tâche des ministres français, qui ont abandonné leurs armes à la conférence de Londres, n'est pas rendue plus facile par elle.

L'Excelsior, le journal du sénateur Dupuy, dit: "Nous devons nous féliciter que la note britannique soit dans des termes amicaux et qu'elle soit inspirée par un esprit de conciliation qui laisse une marge raisonnable pour les discussions techniques."

Sans amoindrir la générosité de la Grande-Bretagne qui renonce à sa part des réparations à l'égard de la Belgique, elle considère que cette action démontre une connaissance pratique de la situation européenne. Il est content aussi que l'on se propose de tenir compte de la richesse de la France, ce qui permettra au gouvernement français de prouver au monde que le Français est le plus taxé au monde. Il fait remarquer en terminant que la renonciation exigée de la France pour ses réclames contre la Grande-Bretagne n'est pas un montant de 1,200 millions de francs-or qui furent déposés à la Banque d'Angleterre comme garantie pour les emprunts de guerre français. Cela aura un certain effet sur la stabilité du change.

Le Figaro remarque: "Avant de faire des propositions concrètes à la Grande-Bretagne, il nous faut savoir ce qu'il nous faudra payer aux Etats-Unis. Les charges qui résulteront de ces remboursements vont bouleverser nos budgets et seront un fardeau pour plusieurs générations à venir. Nous ne devons pas nous engager trop facilement. Maintenant la parole est à Washington."

JOHN BULL EST GENEREUX

Londres, 9 (S.P.A.) — John Bull, par l'entremise des éditoriaux des journaux du matin, est proclamé très généreux pour la manière dont il a offert de traiter la France relativement à la question de ses dettes de guerre. Ici et là, on fait même remarquer qu'il a été trop généreux, aux dépens de son propre peuple.

En résumé, la note britannique refuse de reconnaître que les paiements de la France dépendent du paiement entier des annuités allemandes d'après le plan Dawes. Elle déclare que la Grande-Bretagne est disposée à accepter des versements annuels, sans rapport avec le plan des experts, avec une charge annuelle sur les montants que la France recevra de l'Allemagne. De plus, la Grande-Bretagne est prête à employer tous les surpluses qui ne seront pas requis pour le remboursement de sa dette aux Etats-Unis et à diminuer les charges de ses alliés.

PRINCIPAUX POINTS

Voici les principaux points de la note:

- 1. — La Grande-Bretagne refuse de reconnaître que la France ne paiera qu'en proportion de ce qu'elle recevra de l'Allemagne en vertu du plan Dawes;
2. — Afin de faciliter le remboursement, la Grande-Bretagne consent à accepter des annuités fixes sans égard aux revenus du plan Dawes et à donner la préférence à la France dans ces revenus;
3. — La Grande-Bretagne consacrera tout surplus non affecté à sa dette aux Etats-Unis, à diminuer le fardeau qui pèse sur les alliés de la Grande-Bretagne.

LE CONGRES DU PARTI SOCIALISTE FRANÇAIS

Grenoble, France, 9 (S.P.A.) — Le principal sujet de discussion à la première séance du vingt-deuxième congrès du parti socialiste a été la question de l'organe du parti.

Les délégués ont semblé vouloir continuer leur appui à M. Herriot.

LES NEGOCIATIONS FRANCO-ALLEMANDES

Paris, 9 (S.P.A.) — Les négociations entre la France et l'Allemagne pour la conclusion d'un traité de commerce, commencées il y a plus de quatre mois, en sont aujourd'hui exactement au même point qu'au début. Les Allemands ont (A suivre à la page 3)

Une infirmière patriote

LA REVERENDE SOEUR FAFARD

En ces temps de spécialisation où chacun suit les activités de son groupe et trop souvent ignore celles des autres, il est profitable de jeter les yeux de temps en temps sur le champ du voisin pour y constater ses oeuvres. La disparition si soudaine de la révérende Soeur Fafard attire notre attention sur la Communauté des Soeurs Grises dont le dévouement nous est si familier qu'il passe inaperçu.

Mettez une Soeur Grise en lumière, c'est un peu comme parler d'une Carmélite: elles sont aussi ignorées du public que l'autre. Celle-ci cache ses sacrifices et ses prières derrière ses grilles, celle-là son dévouement dans l'anonymat de la communauté. Ces deux modestes filles de la Vénérable Mère d'Youville qui mènent une existence sans éclat sont cependant aussi progressives que dévouées. Pour atteindre le but de leur vocation: soulager les corps pour faire du bien aux âmes, elles savent donner des gestes nouveaux à l'antique Charité et il se trouve toujours dans leurs rangs des esprits ouverts qui poussent de l'avant parallèlement aux progrès de la science médicale.

C'est ainsi que nous devons à l'une d'elles, la révérende Soeur Mailhou, la première Ecole de Gardes-Malades canadienne-française à Montréal. Avec clarté, elle a préparé la voie et rendu possibles les belles initiatives de Soeur Fafard.

Surintendante de l'Ecole des Gardes-Malades de l'hôpital Notre-Dame, Soeur Fafard était aussi directrice des Cours d'enseignement supérieur pour les infirmières à l'Université de Montréal. Elle fut aussi l'instigatrice du mouvement qui a donné à la formation d'une Association des Gardes-malades universitaires et, en femme d'oeuvre expérimentée, sachant qu'il faut un lien pour maintenir la vie dans toute organisation, elle fonda brivement, en janvier 1924, la revue La Veilleuse, spécialement dédiée aux gardes-malades professionnelles. Afin d'être au courant de tous les mouvements concernant les infirmières, elle fréquentait les gar-

des-malades anglaises. Non seulement elle était membre de l'Association of Registered Nurses, mais elle faisait partie du bureau de direction de cette association et prenait une part active à toutes les délibérations, s'exprimant avec aisance en anglais. Il faut avoir vu avec quelle attention on l'écouait, avec quelle déférence on accueillait ses idées, pour juger de l'admiration que ses capacités imposaient à ces esprits pathétiques. L'entente cordiale tant souhaitée des politiciens, elle avait su l'établir dans la sphère de ses activités. Grâce à elle, les comptes rendus officiels étaient traduits et lus en français aux assemblées et, à la dernière réunion annuelle, les membres canadiens-français recurent leur convocation et leur bulletin de vote imprimés en français. En un mot, elle a contribué pour une large part à relever le prestige de la garde-malade canadienne-française dans les milieux anglais de la profession.

De concours avec messieurs les médecins et les autorités de l'Université, elle a organisé le cours d'hygiène sociale, celui de diététique et, l'été dernier, le premier cours universitaire pour les directrices d'écoles de gardes-malades. La mort la surprit travaillant à l'organisation des Cours Supérieurs d'Hygiène publique que l'Université doit inaugurer en septembre prochain.

Ceux qui ont vu passer l'autre jour ce pauvre corbillard portant un cercueil de bois blanc ne soupçonnaient pas tout ce que cette humble religieuse, patriote ardente, a fait pour l'avancement de la profession d'infirmière et le prestige de sa race. Non, nous ne savons jamais, nous, Canadiens français, tout ce que nous devons à ces "apôtres inconus"; et nous, d'admiration si facile pour tout ce qui est étranger, sommes parcimonieux de crédit lorsqu'il s'agit de nos frères et de nos institutions qui nous font pourtant honneur.

S'il faut admirer les oeuvres de la révérende Soeur Fafard, il convient de louer aussi la Communauté qui a permis de telles initiatives. Cette communauté vient de perdre un sujet précieux; nous la prions de bien vouloir accepter l'hommage de notre profonde sympathie et permettre que nous faisons nôtre son deuil.

Albertine FERLAND-ANGERS

Pour nos abonnés

Ceux qui nous font tenir leur chèque en paiement de leur abonnement ou pour quelque cause que ce soit nous rendraient service en même temps qu'ils nous éviteraient des déboursés inutiles, s'ils avaient la précaution de faire accepter leurs chèques "payable au pair à Montréal". Quand nos amis ne peuvent nous envoyer un chèque au pair, qu'ils fassent leur remise par bon-poste, mandat-poste ou lettre recommandée.

Les surveillants dans nos parcs

LA LIGUE DES ANCIENS RETRAITÉS RECLAME UN CHANGEMENT AUPRES DES AUTORITES MUNICIPALES — UNE REQUETE.

La Ligue des anciens retraités de la Villa Saint-Martin a tenu sa réunion mensuelle, dimanche, à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception. En l'absence de M. le notaire Wilfrid Guérin, qui devait traiter de l'aspect moral et social des Caisses Populaires, le directeur a provoqué une discussion générale sur la surveillance des parcs publics et sur les affiches de cinéma.

Plusieurs membres ont fait entendre des protestations véhémentes contre la situation actuelle des terrains de jeu établis dans nos parcs publics, contre les dangers de déformation qui menacent nos enfants. On a constaté avec étonnement que des surveillants anglais et protestants président aux jeux des enfants, des petits canadiens français comme des autres, qu'elles leur montrent des danses modernes "fox-trot, turkettrot" et autres, qu'elles leur enseignent des chants anglais et protestants et que même elles font du prosélytisme chez les petits catholiques; ces surveillants sont engagés par une association anglo-protestante et payés par elle, mais leur nomination est approuvée par le surintendant des terrains de jeux de la ville.

M. J.-W. Harris s'est élevé contre cette ingérence anglo-protestante; à quoi bon, dit-il, travailler pendant dix mois à former nos enfants, s'ils faut qu'ils soient ainsi déformés et gâtés pendant les vacances. Il demande que l'on donne des amusements sains et chrétiens à nos enfants, dans les parcs et ailleurs, sous la direction de surveillants catholiques et français; il croit que la ville ne saurait mieux dépenser quelques milliers de dollars, pour assurer ainsi une protection efficace de nos enfants, au milieu de leurs ébats.

M. Harris supplie les anciens retraités de se lever comme un seul homme et de réclamer ce changement radical. M. le docteur D. Chouinard endorse entièrement le mouvement et souhaite que l'on presse les choses afin que la "bonne entente" dans nos parcs; il est temps, dit-il, de faire disparaître ces anglo-protestants à la direction des jeux de nos enfants.

M. Adéodat Trépanier propose alors que la Ligue des anciens retraités se charge des démarches nécessaires pour aboutir au changement désiré et que les sociétés d'endossement des résolutions pour l'appuyer. M. Arthur Laramée approuve cette attitude et promet le concours effectif de la Ligue des bonnes œuvres.

On a remarqué une amélioration dans la tenue des affiches de théâtre et de cinéma, amélioration qui rend hommage au bon travail du nouveau censeur des affiches. Tout n'est pas parfait encore, mais dans les circonstances la Ligue se déclare satisfaite.

Bref contre la brasserie Frontenac

Un bref de sommation a été émis samedi contre la brasserie Frontenac. On sait que la compagnie a mis sous le coussinet de liège à l'intérieur des bouteilles de ses bouteilles de bière, des coupons de différentes dénominations, escomptés aux bureaux de la compagnie contre valeur au pair.

L'Association des Marchands poursuit la Frontenac en vertu de l'article 505 et suivants du code criminel qui défend à tout marchand de mettre des timbres de commerce en circulation pour des fins commerciales.

L'enquête aura lieu vendredi prochain.

La Chine se retire

Genève, 9 (S.P.A.) — La Chine, suivant l'exemple des Etats-Unis, s'est retirée de la conférence internationale de l'opium vendredi, ce qui a produit une profonde émotion à la conférence et a donné lieu à une violente attaque contre M. Stephen G. Porter, chef de la délégation américaine, de la part de M. I. J. London, ministre de Hollande à Paris.

M. Porter a fait ses excuses et avec le Dr Rupert Blue est parti pour Paris en route pour Washington où il fera un rapport au département d'Etat et probablement au président Coolidge.

Au club de Réforme

UNE CAUSERIE DE M. R. R. HALL SUR L'UNITÉ DU CANADA

M. R.-R. Hall, avocat de Peterborough, a parlé de l'unité du Canada, au club de Réforme, samedi.

Ce sont des Français qui ont découvert, défriché et évangélisé Québec et Ontario, et jamais, a dit M. Hall, le Canada ne saura avoir assez d'admiration et de reconnaissance pour ces hommes qui se sont imposés tant de nobles sacrifices. M. Hall a rappelé les événements historiques du Canada français. Les Ontariens, a ajouté M. Hall, devraient toujours se souvenir que les Canadiens français ont fait éclater leur loyauté en maintes circonstances.

Il est nécessaire pour l'unité nationale, a déclaré M. Hall, que les Canadiens français apprennent l'anglais et que les Canadiens anglais apprennent le français. Même au point de vue matériel, le bilinguisme offre d'incontestables avantages.

M. Hall a reproché à l'Ontario et aux Anglo-Saxons en général, leurs tendances à l'américanisation. Le plus vite l'Ontario encouragera, au lieu de la défendre, l'enseignement du français, le mieux ce sera.

M. Raoul Grothe, président du club, a remercié le conférencier. Il a annoncé que M. E. Bélanger, député de Russell, donnera la prochaine causerie.

Les concerts

M. Fernand Francell

Le second concert de M. Francell à l'Orpheum a remporté un succès supérieur au premier, l'auditoire étant encore plus nombreux. Avec un programme composé en partie de pièces qu'il avait déjà chantées et en partie de pièces nouvelles, l'excellent artiste a charmé son auditoire qui a, très souvent, insisté pour faire reprendre certains morceaux et pour en avoir de nouveaux.

Ce qui conquiert l'auditeur dans le chant de M. Francell, c'est son style et sa clarté. Celui qui ne viendrait entendre qu'un bel organe n'ayant que lui-même pour moyen et but serait déçu, mais cette opinion ne compte pas. C'est, au contraire, les qualités pour lesquelles la voix n'est qu'un véhicule, qui font de M. Francell un chanteur si intéressant à entendre. Le plus grand succès du concert d'hier fut probablement le Rêve de Manon; or des tas de voix simplement belles nous ont chanté cet air, mais M. Francell est un des rares témoins qui lui aient donné son entière valeur.

Comme il y a quinze jours, M. Francell a terminé son concert par un groupe de chansons, entre lesquelles il faut relever L'Enterrement du duc de Guise de Raoul Laparra, que l'artiste a chanté avec l'imperceptible ironie qui est la marque de valeur de cette Chanson de Malbrouk stylisée.

Mme Fernet-Francell a joué les accompagnements en musique consommée, doublée d'une pianiste qu'on désire entendre seule.

Fréd. PELLETIER.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

A propos de la "Bonne Entente"

UNE LETTRE DE M. J.-O. LABREQUE.

La lettre suivante a été adressée à M. Wyse, de Toronto, par M. J.-O. Labrecque, le marchand de charbon bien connu.

Montreal February 4th, 1925. Mr. Frank Wyse, c/o The McMillan Company, Toronto, Ont.

My dear Mr. Wyse, I hope the members of the delegation remained long enough amongst us to notice the amicable feeling which exists between the English and ourselves, long enough to note the "bonne entente" which exists between us and our fellow citizens of other creeds; and that they have realized this was due to the fact that in the Province of Quebec there is no such thing as a Regulation XVII.

In this Province there is no law which deprives a minority of its liberty; for the minority here has ample reason to feel gratified as to the treatment it receives from the majority.

Your lieutenant-governor, Mr. Cockburn, in his speech at the banquet here, made the following declaration:

"This good will movement, if I understand its object and purpose aright, has been conceived not with the view of reconciling political, racial or racial opinion on which certain sections of the people of the Provinces of Quebec and Ontario may rightly and properly be at variance. It is essentially a business man's movement for business purposes only."

It has been a surprise for me to see a man, occupying such a high position, imbued with such prejudices; and showing such lack of appreciation of equity and justice, in complete ignorance as to what means to use in order to reach his goal of a commercial bonne entente.

Please do tell him to stop dreaming about this commercial bonne entente as long as the Regulation XVII is not abolished; in other words as long as our Ontario brethren are treated as men having no right to liberty, justice and equity in the Province of Ontario.

I cannot understand why it is not realized that if the energy spent in abstracting a minority and the energy this minority has to spend defending itself against their persecutors, were united and utilized to make our country more prosperous, it would become the most precious jewel in the British Crown.

Such a policy would be more beneficial to English interests—which your lieutenant-governor seems to have at heart—than a policy of one flag and one language. Yours very truly,

J.-O. Labrecque.

Colonisation et Emigration

M. le directeur du Devoir. Me donneriez-vous l'hospitalité d'une colonne dans votre journal pour poser quelques questions à un correspondant qui signe "J.A.R." au bas d'un article sur la colonisation, publié dans votre édition du 30 janvier dernier?

Monsieur J.A.R. commence par affirmer que "si notre agriculture végétale, si nous avons aujourd'hui deux millions de Canadiens français aux Etats-Unis et la moitié de notre population dans la seule ville de Montréal, c'est dû, en grande partie au stupide système de colonisation adopté par nos gouvernants. Il y a un demi-siècle que des gouvernants intelligents auraient séparé, dans toute la province, les domaines forestiers des domaines colonisables, en mettant chacun chez soi, le colon pour lui permettre de défricher et de vivre, l'industriel et le marchand de bois pour les empêcher de nuire au colon."

"Hésite à croire d'abord que si deux millions de Canadiens français sont aujourd'hui aux Etats-Unis, c'est dû au "stupide système de colonisation adopté par nos gouvernants" mais j'estime plutôt

que cette émigration des nôtres aux Etats-Unis a toujours eu pour cause de conditions économiques plus favorables là-bas qu'ici. Peut-on de bonne foi par exemple attribuer au mauvais système de colonisation l'émigration de nos gens vers les centres américains lors de la crise économique qui a sévi durant 1920-21-22, alors que les émigrants se complaignent surtout parmi les ouvriers et les familles rurales établies depuis nombre d'années sur des terres et non pas parmi les colons, comme il a été établi dans le temps par des enquêtes, faites par le gouvernement et la Ligue nationale de colonisation?"

Si ces familles rurales ont abandonné leurs terres, les ont louées ou vendues pour s'en aller travailler dans des villes canadiennes ou américaines, ce n'est pas parce qu'elles souffraient de l'application d'un mauvais système de colonisation, mais plutôt parce que l'exploitation agricole de leurs fermes, pour des causes de diverses natures, accusait un trop grand déficit. Je jouirai, qu'un témoignage des enquêteurs, un grand nombre de ces familles ont quitté les terres qui leur étaient données, pendant que le système de colonisation adopté peut-il être responsable de ces autres départs? Il y a une foule de causes qui obligent parfois des familles à quitter la terre auxquelles, avec les meilleures volontés du monde, personne ne peut remédier. Peut-on empêcher une famille d'émigrer aux Etats-Unis, lorsqu'elle a enfin décidé de répondre aux sollicitations empressees de parents qui font miroiter à ses yeux les salaires fabuleux que l'on peut gagner dans les manufactures? Peut-on empêcher un cultivateur de vendre sa terre pour payer sa dette aux marchands locaux ou à des agences de machines aratoires et de s'en aller aux Etats-Unis, dans l'espoir de se refaire un capital, pour essayer de la racheter plus tard?

Le crédit rural pourrait sortir le cultivateur de l'impasse où il se trouve, me dira-t-on? Possible. Mais quelle organisation financière va avancer des fonds sur une garantie de propriété déjà hypothéquée à 40 ou 50 pour cent de sa valeur?

Je conviens que parmi ces deux millions de Canadiens français établis aux Etats-Unis plusieurs sont d'origine américaine et doivent cette origine à leurs ancêtres qui avaient quitté le Canada il y a un quart, un demi-siècle et peut-être plus. Etait-ce dû au système de colonisation du temps? Je serais porté à croire que ceci tenait plutôt à la stagnation de l'industrie et principalement de l'industrie forestière. Il est permis aussi de croire que le gouvernement d'alors n'avait pas suffisamment de revenus pour mettre au service de la colonisation les sommes dont elle eût pu avoir besoin.

Mais je crois comprendre ce que veut M. J.A.R. à qualifier de "stupide le système de colonisation adopté par nos gouvernants", c'est le fait que les deux domaines, forestiers et colonisables, ne sont pas séparés et qu'ils devraient l'être, dans toute la province, depuis un demi-siècle.

Je posera à M. J.A.R. quelques questions. Qui aurait fait cette séparation il y a un demi-siècle? Combien d'années aurait-il fallu au gouvernement pour obtenir cette séparation? Où est l'assurance que le verdict de la séparation eût été accepté par les partis intéressés: la Couronne et les colons?

Comme illustration, je dirai que depuis quinze ans le gouvernement distribue chaque année des équipes d'hommes pour classifier les terrains en deux classes: les colonisables et les non colonisables et que ce travail est loin d'être terminé. Si donc le gouvernement, pour affermer ses forêts, eût attendu que la séparation des deux domaines, forestier et colonisable eût été fait accompli, il est probable que beaucoup de régions forestières seraient encore vierges, parce que l'industrie forestière n'aurait pu y pénétrer.

Par contre la colonisation, en bordure de ces régions eût été plus lente, par suite de l'absence de travaux que procure aux colons l'industrie forestière dans les territoires affermés.

Or ce qui a aidé à nos paroisses de colonisation à se constituer, à s'organiser aussi rapidement, à se peupler et à vivre, ce sont les millions de dollars, que l'industrie forestière a fait gagner aux colons et aux cultivateurs, et que ceux-ci ont employés ensuite pour se construire des fermes ou les améliorer.

D'autre part la sélection des terres propres à la culture de celles qui ne sont pas est un travail lent, considérable et excessivement difficile, que je ne veux pas traiter ici, afin de ne pas allonger d'avantage cette lettre.

"J'ajouterai en terminant que l'affermage des forêts de nos régions de colonisation a eu ses avantages et ses désavantages. Dans le comité de Temiscouata par exemple, la colonisation eût été très lente et très difficile sans l'industrie forestière. Je prie mon interlocuteur de prendre ces remarques en bonne part et de l'assurer que si je les fais, c'est dans le meilleur esprit et dans l'intérêt de la cause de la colonisation."

Vous remerciant monsieur le directeur, Je demeure, votre bien dévoué, R.-A. VALIN, Département des terres et forêts.

L'abbé Octave Martin

L'un des anciens élèves de M. l'abbé Martin nous adresse cet émouvant hommage à la mémoire du regretté éducateur.

M. l'abbé Octave Martin, principal de l'École Normale de Sherbrooke, jouissait dans tout ce diocèse d'une haute considération et exerçait autour de lui une bienfaisante influence. Ce fut un prêtre vigilant et appliqué à ses devoirs, un théologien averti et consciencieux, un éducateur aimé, un prédicateur éloquent.

La disparition de cet ecclésiastique éminent creusera un vide profond dans les rangs du clergé des

Cantons de l'Est. La chaire a perdu l'une de ses plus vaillantes âmes d'apôtre. Ses auditeurs habitués n'entendront plus sa voix chaude, sonore, accessible à tous. Le professeur à la doctrine toujours sûre n'instruira plus, si ce n'est par le souvenir de ses exemples; l'homme d'œuvres qui ne délaissa jamais les routes lumineuses de la foi a cessé de diriger les fidèles; l'apôtre dont la cordialité, le zèle et la douceur savaient toucher les cœurs et semer la charité ne répandra plus parmi nous l'aménité et la joie pieuse.

Ce n'est pas dans les quelques phrases d'une notice nécrologique que l'on pourrait narrer, comme il convient, sa vie lourde de labeurs, offrir l'étendue de sa science et la profondeur de sa piété.

Une inaltérable bonté remplissait le cœur de monsieur l'abbé Octave Martin. Jamais il ne cotoya une douleur sans la soulager, une misère sans prodiguer des consolations. Et son âme vraiment sacerdotale ne s'arrêtait pas aux paroles seules, sa générosité ne refusait jamais d'ouvrir sa bourse aux pauvres. De quelle discrète charité n'usait-il pas envers tous les miséreux? Que de fois n'a-t-il pas rendu ces sermons inappréciables que seuls les représentants de Dieu peuvent accomplir sans blesser l'amour propre d'autrui? C'était cette bienveillance à l'égard du prochain qu'il nous enseignait dans ses entretiens familiers, lorsqu'il nous disait: "Soyez gentilshommes." Il voulait nous apprendre à pratiquer, dans nos rapports avec autrui, la charité que lui-même exerçait pour chacun. . . .

Bien qu'il eût l'élégance soignée des philosophes, l'horreur des clichés et des lieux communs, les élèves l'écoutaient toujours sans être rebutés par la hauteur des questions exposées; il savait varier à l'infini les formules attrayantes où il montrait sa pensée et il possédait l'art de mettre à la portée de toutes les intelligences les vérités chrétiennes.

Cependant il n'a pas laissé le seul souvenir d'une charité inépuisable, cet éducateur vénéral, les habitudes des séances académiques du séminaire Saint-Charles-Borromée se remémorent avec grande joie les heures exquises qu'il goûterait sous le charme de ses enseignements. Esprit cultivé, fin connaisseur des lettres humaines, c'était un réel littérateur que d'entendre ses causeries sur les écrivains de jadis et même sur les plus jeunes de nos contemporains.

En rendant hommage à ce prêtre éminent, à cet homme charitable, à ce savant aimé, nous n'avons pas l'intention d'acquiescer une dette de gratitude et d'affection. Les âmes de dévouement comme celle de M. l'abbé Octave Martin sont trop modestes pour que la publicité leur soit agréable et nos prières sont leurs plus belles récompenses. Toutefois il eût été injuste de ne pas signaler cette vie magnifique. Notre répertoire national déjà riche n'en doit pas moins accueillir toute âme qui reste marquée par la double consécration du talent et de la vertu.

Il est toujours utile de proposer des exemples aux générations et les modèles ne furent jamais surabondants. Grâce à Dieu, le clergé canadien compte encore une pléiade de cœurs apostoliques. Puisse-elle se renouveler éternellement.

C.-M. B.

La Minute Gaie

QUEL MORCEAU? Après le dîner, maman a joué un morceau de piano pour papa, puis un autre pour grand-mère. Elle se tourne vers Yvonne et lui demande: — Et toi, Yvonne, quel morceau veux-tu? — Et elle, sans hésitation: — Un morceau de chocolat, maman! DEVINETTES. Quel est, pour l'odorat, le comble de la finesse? — Sentir... sa fin approcher. Quelles lettres prononce-t-on instinctivement en voyant une grosse dame essoufflée? — L. H. O. LA VOIX DE LA SAGESSE. Il faut la vie entière pour apprendre à vivre et aussi, chose surprenante, pour apprendre à mourir. Sénèque. L'ESPRIT DES ENFANTS. A une leçon de géographie, le maître d'une école communale demande à ses élèves: Qu'est-ce qu'un port? Silence général. — Je le sais bien, moi, dit le fils d'un charcutier, en se levant... un porc... c'est un cochon. POUR RIRE UN PEU. Monsieur. — Chaque fois que tu mets ce chapeau, je ne peux m'empêcher de rire, tellement il est ridicule! Madame. — Eh bien! tu n'auras qu'à le regarder quand on te présentera la facture de la modiste. UN GARÇON ECONOMO. — Votre chauffeur est un garçon économique. — Oui, il ne fait marcher l'auto que sur deux roues afin d'économiser sur l'usure des pneus.

La fermeture des magasins

Des propriétaires et des employés de magasins ont présenté une requête au conseil municipal de Montréal pour amender le règlement No 695. La requête demande: 1) Que tous les magasins, à l'exception des épiceries et boucheries et des établissements mentionnés au paragraphe a et b de l'art. 4 du Règlement, soient fermés à 6 heures p.m. les 5 premiers jours de la semaine et à 10 h. p. m. le samedi. 2) Que durant janvier et février, juillet et août, les dits magasins soient fermés tous les soirs à 6 h. p. m.

3) Que les mots "marchandes de modes" soient rayés de l'art. 3 du Règlement.

Au club Cartier-MacDonald

Conférence et dîner au club Cartier-MacDonald lundi, le 9, à sept heures du soir. Conférencier: M. Alfred Mathieu. Sujet: "Chômage et les remèdes".

Université de Montréal

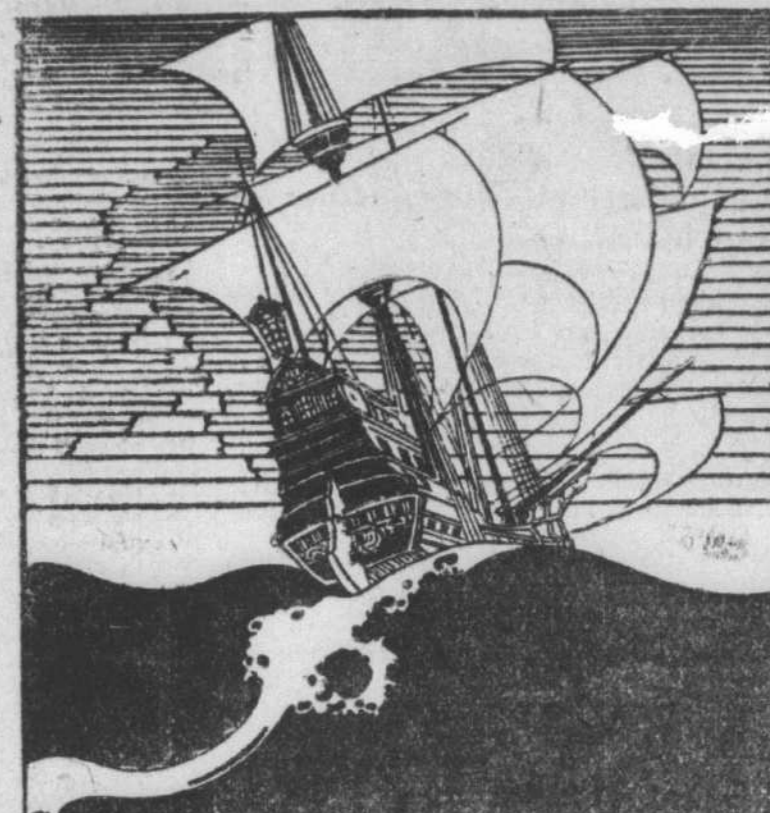
FACULTE DE PHILOSOPHIE. Horaire de la semaine du 9 février: I. Cours régulier: lundi, 7.30 p.m., Droit social, Prof. Pineault. Révisions entre l'Eglise et l'Etat, V. Mardi, 7.30 p.m., Ethique, Prof. Gauthier. Moralité, III. 8.30 p.m., Psychologie, Prof. Pineault. Union entre l'âme et le corps, I. Vendredi, 7.30 p.m., Histoire, Prof. Forest. Positivisme, III. 8.30 p.m., Droit social, Prof. Pineault. Sujet du pouvoir civil, III. II. Cours spécial: Samedi, 8.30 a.m., Histoire, Prof. Forest. Bergson, II. 9.30 a.m., Ethique, Prof. Gauthier. Moralité, III.

Feu Louis Arnoldi

Nous apprenons la mort de M. Louis Arnoldi, survenue à l'âge de 46 ans. Feu M. Arnoldi était à l'emploi de la cité de Montréal depuis 23 ans, faisant partie du personnel de la fonderie municipale. Les funérailles auront lieu demain matin à 8 heures, en l'église Saint-Denis. Le convoi funéraire quittera le domicile mortuaire, 1335 rue Saint-Denis, à 7 heures 45. Outre sa femme, née Hermine Hébert, le défunt laisse une sœur, Mlle Hélène Arnoldi; deux frères, Arthur et Henri Arnoldi; une sœur, Mme Gaston Jeannotte, de la maison Jeannotte et Goudeau, de la rue Saint-Denis. Le défunt était également le beau-père du Dr Raymond Hébert, de Montréal, et de Dr Alphonse Hébert, de Marieville et de Tancrède et Emile Hébert, de Montréal.

SOUS PRESSE

L'Aradie Ses Missionnaires



Jésuites, Récollets, Capucins, Prêtres des Missions Étrangères, Sulpiciens

Editions du "Devoir" — Montréal — A.C.M.X.X.II

Jolie brochure signée par les RR. PP. Edouard LECOMPTE, S.J., HUGOLIN, o.f.m., ALEXIS, o.m.e., et MM. les abbés Cyrille GAGNON et Olivier MAURALT, p.s.s. Format 5 x 7 1/2, 48 pp. sur papier antique, couverture illustrée par Ivan Jobin . . .15

La douzaine, \$1.50 — le cent, \$10.00

Le mille, \$75.00 (port en plus)

Service de Librairie du Devoir 336, NOTRE-DAME EST, MONTREAL

VOUS AIMEREZ LE TABAC FOREST FRERES Parce que c'est un tabac PUR CANADIEN NATUREL de premier choix

POWERCO JUNIOR COKE Le COMBUSTIBLE IDEAL Pour Petites Fournaies et Poêles de Cuisine \$9.50 POUR 2,000 LBS LIVRÉES

Adressez-vous à votre fournisseur ou téléphonez à Clerval 0397. Le coke vous fait économiser 35% de vos dépenses de combustible. Montreal Light, Heat & Power Consolidated

CALENDRIER

Demain, MARDI, 10 février 1925. Sainte Scholastique, vierge. Lever du soleil, 7 h. 05.

LA FERMETURE DES MAGASINS A SIX HEURES

Une dizaine de sections de l'Association des marchands-détaillants s'y opposent — Quinze cents propriétaires de magasins et douze mille commis la réclament.

Les échevins ont reçu, au caucus de ce matin, une double délégation au sujet de la fermeture de bonne heure des magasins.

FUNERAILLES DE M. L'ABBE MARTIN

S. G. MGR GAGNON A CHANTE LE SERVICE FUNEBRE DU PRINCIPAL DE L'ECOLE NORMALE DE SHERBROOKE, SAMEDI.

Sherbrooke, 9 (D.N.C.) — Les funérailles de M. l'abbé Octave Martin, principal de l'Ecole Normale, de Sherbrooke, décédé mercredi matin, à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul,

Le deuil était alors conduit par M. Ernest Sylvestre, notaire, et les porteurs étaient MM. Michel Laine, le professeur Dufour, Thomas Fortier, le notaire Dubouard, le Dr W. Bégin et le Dr F. A. Gadbois.

Précédait le convoi funéraire: la fanfare du séminaire, sous la direction de M. l'abbé Herman Morin, les élèves du séminaire St-Charles-Borromée, dont le défunt avait été professeur et directeur pendant plusieurs années.

Le service fut chanté par Monseigneur A. O. Gagnon, évêque auxiliaire de Sherbrooke, M. l'abbé N.-A. Gariépy, de La Patrie, était prêtre assistant, MM. les abbés H. Dubuc et Olivier Gamache agissaient comme diacre et sous-diacre.

L'oraison funèbre fut prononcée par M. l'abbé H.-A. Simard, curé de la cathédrale, sous la direction du professeur Cartier, a rendu la messe de P. A. Yon, avec comme soliste, M. L. Boisset, et l'offertoire, M. L. Boisset.

La levée du corps fut faite par M. le MM. C.-E. Béchard, P.-H. Dubuc, O. Cartier et Dr F. A. Gadbois, M. Edouard Coderre était à l'orgue.

Ouvriers blessés

Québec, 9 (D.N.C.) — Deux ouvriers employés aux travaux de la Commission du havre à Québec, ont été tués par un accident, samedi matin.

Funérailles de Mme Napoléon Lavoie

Québec, 9 — Les funérailles de Mme Napoléon Lavoie, femme de l'ancien général de la Banque Nationale, ont eu lieu à Québec ce matin.

Cinquième anniversaire

Le Conseil central des syndicats catholiques et nationaux célébrera dimanche, le 22 février prochain, le 5^e anniversaire de sa fondation.

L'achat chez nous

Québec, 9, (D.N.C.) — Le premier ministre a reçu, de nouveau, ce matin, une délégation de l'Association des marchands-détaillants du Canada, section de Québec.

Requêtes et communications

Le CONSEIL MUNICIPAL EST SAISI D'UNE SERIE D'IMPORTANTS SUJETS, A LA SEANCE D'AUJOURD'HUI.

Au chapitre des requêtes et communications, les conseillers municipaux en recevront d'intéressantes, à la réunion régulière d'aujourd'hui.

Requêtes et communications

Le CONSEIL MUNICIPAL EST SAISI D'UNE SERIE D'IMPORTANTS SUJETS, A LA SEANCE D'AUJOURD'HUI.

Au chapitre des requêtes et communications, les conseillers municipaux en recevront d'intéressantes, à la réunion régulière d'aujourd'hui.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Requêtes et communications

Le CONSEIL MUNICIPAL EST SAISI D'UNE SERIE D'IMPORTANTS SUJETS, A LA SEANCE D'AUJOURD'HUI.

Au chapitre des requêtes et communications, les conseillers municipaux en recevront d'intéressantes, à la réunion régulière d'aujourd'hui.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Requêtes et communications

Le CONSEIL MUNICIPAL EST SAISI D'UNE SERIE D'IMPORTANTS SUJETS, A LA SEANCE D'AUJOURD'HUI.

Au chapitre des requêtes et communications, les conseillers municipaux en recevront d'intéressantes, à la réunion régulière d'aujourd'hui.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Requêtes et communications

Le CONSEIL MUNICIPAL EST SAISI D'UNE SERIE D'IMPORTANTS SUJETS, A LA SEANCE D'AUJOURD'HUI.

Au chapitre des requêtes et communications, les conseillers municipaux en recevront d'intéressantes, à la réunion régulière d'aujourd'hui.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Requêtes et communications

Le CONSEIL MUNICIPAL EST SAISI D'UNE SERIE D'IMPORTANTS SUJETS, A LA SEANCE D'AUJOURD'HUI.

Au chapitre des requêtes et communications, les conseillers municipaux en recevront d'intéressantes, à la réunion régulière d'aujourd'hui.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W. J. JAHN POURSUIT LA CANADA MAPLE EXCHANGE, DEMANDE DE PENSION, ETC.

Le juge Archer a entendu ce matin la cause de W. J. Jahn, de New-York, contre la Canada Maple Exchange Limited.

Devant les tribunaux

M. W.

LA NAVIGATION

L'embâcle en partie rompu

RAMONCELLEMENT DE GLACE. PRÈS DU PONT DE QUEBEC, SE DESAGRÈGE — LE MONTCLAIRE EST ARRIVÉ A SAINT-JEAN, HIER MATIN

Québec, 9 (S.P.C.) — L'embâcle forme près du pont de Québec s'est en grande partie rompu à la marée, samedi soir. Les brises-glace Mikita se trouvant maintenant dégagés et il pourra revenir à Québec dans une journée ou deux, quand l'embâcle aura entièrement disparu. Le brise-glace Lady Grey continue son travail.

L'ITINÉRAIRE DE L'EMPRESS

L'itinéraire de l'Empress of Scotland, qui part aujourd'hui pour la Méditerranée, est fort varié et comprend: Madère, Lisbonne aux terrasses renommées, Gibraltar, d'où les excursionnistes se rendront à Cadix et à Séville, Alger, Athènes, la Terre-Sainte, Naples et Monaco.

Le Montclair, du Pacifique Canadien, venant de Liverpool, est arrivé à Saint-Jean à onze heures hier matin.

L'Empress of Canada, du Pacifique-Canadien, venant de Hongkong et d'Yokohama, doit arriver à Vancouver aujourd'hui.

Le Regina, de la Compagnie White Star-Dominion, venant de Portland, est parti hier d'Halifax, où il faisait escale, et est en route pour Liverpool.

Le Doric, de la Compagnie White Star-Dominion, a appareillé à Liverpool samedi et est en route pour Halifax et New-York, via Queenstown.

Le Montclair, du Pacifique Canadien, est arrivé à Liverpool samedi.

Le Marburn, du Pacifique Canadien, parti de Saint-Jean et ayant fait escale à Southampton et à Cherbourg, doit arriver à Anvers demain.

Le Columbia, de la Compagnie Anchor, parti de New-York samedi et ayant fait escale à Halifax, est en route pour Londonderry et Glasgow.

Le Minnewaska, de l'Atlantic Transport Line, venant de Londres et de Cherbourg, est arrivé à New-York samedi soir.

L'Andania, de la Compagnie Cunard, a appareillé à New-York samedi et est en route pour Plymouth, Cherbourg et Hambourg.

Le Barestaria, de la Compagnie Cunard, a appareillé à New-York samedi et est en route pour Southampton et Cherbourg.

Le Baltic, de la Compagnie White Star, a appareillé à New-York samedi et est en route pour Queenstown et Liverpool.

Le Mauretania, de la Cie Cunard, venant de New-York, via Cherbourg, est arrivé à Southampton samedi.

Ecole des Hautes Etudes

Les cours libres donnés de soir à l'Ecole des Hautes études commerciales de Montréal, pendant cette semaine, sont les suivants:

LANGUES VIVANTES: Espagnol: — Lundi, 8 heures; jeudi, 7 et 8 heures. Italien: — Mardi 8 heures; vendredi 8 heures. Allemand: — Mardi 8 h.; vendredi 8 heures.

Anglais commercial: lundi 7 h. et 8 heures; mercredi 7 h. Français commercial: — Mardi, 7 heures; vendredi 7 heures.

MATHÈRES COMMERCIALES: Comptabilité: — Lundi, 9 heures; jeudi, 7 h. 30; vendredi, 7 h. Mathématiques financières: — Mardi, 7 h.; mercredi 7 h.

Droit commercial: — Mercredi 8 heures; vendredi, 9 heures. Droit civil: — Lundi, 7 heures. Droit public: — Jeudi, 7 heures.

Organisation des entreprises modernes: — Jeudi, 8 heures. Opérations de banque: — Mardi, 8 heures. Economie politique: — Jeudi, 8 heures.

Géographie économique: — Jeudi, 7 heures. Assurances: — Mercredi, 7 h. 30; vendredi, 7 h. 30. Publicité: — Mercredi 8 h. 30; vendredi, 8 h. 30.

Mort de Mme Clément Hubert

Nous apprenons la mort, survenue à Montréal samedi soir, de Mme Clément Hubert, autrofois de Montreuil. Mme Hubert est morte à l'âge de 66 ans au domicile de son gendre M. B. Montesano, 212 Saint-André.

Elle laisse dans le deuil: son mari; trois fils: J. Elzéar, Joseph et Albert, quatre filles: Mme Adolphe Gervais (Bernadette); Mme Hermite Meunier (Josephine); Mme Camille Collette (Marie-Louise) et Mme Blaise Montesano (Evelyn).

Les funérailles auront lieu demain matin à 8 heures à l'église Notre-Dame de Lourdes.

Remerciements

La famille Toupin remercie tous ceux qui ont donné quelque témoignage de sympathie à l'occasion de la mort de la vénérable Soeur Fabrice, surintendante des gardes-malades, de l'Hôpital Notre-Dame.

Les Népalais n'auront plus d'esclaves

Londres, 9. — Le maharajah du Népal vient de lancer un décret par lequel il annonce la libération des esclaves.

Le Népal est un royaume indépendant de l'Hindoustan, dans l'Himalaya.

Condoléances

Saint-Hyacinthe, 7 — Le Barreau de Saint-Hyacinthe a adopté une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de la femme de Me J. O. Beauregard.

UN DEFI A SIR ADAM BECK

La Montreal Light, Heat and Power nous fait tenir le communiqué suivant:

Une dépêche de Toronto (que l'on prétend émaner de Sir Adam Beck), à l'effet que le tarif moyen de 1 et 3 le kw-hr pour service électrique fourni par la Compagnie de Montréal ne doit pas être comparé au tarif de 1 et 8 le kw-hr, pour service électrique fourni à Toronto, par le système hydro, parce que dans le tarif de Montréal seraient inclus les services fournis à des compagnies subsidiaires, et autres gros clients, et que, conséquemment, ce tarif s'applique exclusivement à la vente en gros, alors que le tarif en vigueur à Toronto, auquel on compare celui de Montréal, s'applique au détail et est calculé en divisant le total de kilowatt-heures fournis pour fins domestiques, commerciales et d'éclairage des voies publiques, et s'applique à tout le revenu produit par la clientèle de la commission Hydro-Electrique de Toronto.

Lorsque nous mimes M. Norris au courant de cette dépêche, il déclara que Sir Adam Beck était sous une impression erronée, parce que la Compagnie de Montréal ne fournit pas d'électricité à ses filiales. M. Norris réaffirma que le tarif de 1 et 3 le kw-hr est calculé de la même manière et s'applique au même service auquel Sir Adam Beck déclare s'appliquer le tarif de Toronto.

Ce prix de 1 et 3 kw-hr représente donc le revenu total produit par le service d'électricité livré à la clientèle de la Compagnie de Montréal, et comprend tout le service fourni pour l'éclairage des domiciles, des maisons de commerce, et pour fins municipales.

M. Norris rappela qu'il y a quelques années, Sir Herbert Holt offrit à Sir Adam Beck de partir avec lui une somme de \$10,000.00, devant être versée à des institutions de charité au cas où il ne pourrait prouver son avancé: "que le service d'électricité est fourni à la clientèle de Montréal à un tarif moindre que celui fourni à la clientèle de Toronto, par la Commission Hydro-Electrique de cet endroit." — M. Norris ajouta, qu'en dépit du fait que Sir Herbert Holt est présentement absent, il n'a aucune hésitation à renouveler cette offre, au nom de celui-ci, et de mettre en jeu lui-même une autre somme de \$10,000.00, pour les mêmes fins et aux mêmes conditions.

Syndicat des Plombiers

Le syndicat catholique et national des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage se réunit, ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de M. M. Diemeur. Rapport des officiers. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Syndicat des Pressiers

Le syndicat catholique des pressiers de travaux de ville se réunit ce soir, à la salle No 3, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport de M. Jos. Coineau, agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Syndicat du Textile

Le syndicat catholique des ouvriers textiles se réunit ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle No 4, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport de M. Jos. Coineau, agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Syndicat des Maçons

Le syndicat catholique des maçons se réunit ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle No 2, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport de M. R. Binette, agent d'affaires. Tous les membres sont cordialement priés d'assister.

EXECUTIF DES CORDONNIERS

L'exécutif général des syndicats de cordonniers s'assemble ce soir, au bureau de M. G. Laurier, agent d'affaires. Tous les délégués sont priés d'assister. Par ordre.

EMPLOYÉS DES MAGASINS

Le conseil supérieur des syndicats catholiques des employés de magasin rencontre cet avant-midi, à 11 heures, le conseil municipal réuni en caucus, afin de lui présenter les requêtes des propriétaires et des employés de magasin en faveur de la fermeture à bonne heure. A peu près 10,000 employés ont signé la requête; au-delà de 1,000 propriétaires de magasin l'ont également appuyée.

Au collège Sainte-Marie

Le collège Sainte-Marie va jouer le "Malade Imaginaire" de Molière. C'est du classique bien à sa place dans un collège qui veut développer le goût classique. Le public doit se réjouir de cette fidélité aux traditions et aura certainement à cœur de l'encourager.

Les deux représentations pour les enfants des écoles auront lieu le 12 et 21 février à deux heures de l'après-midi. La séance du soir se jouera le lundi 23 février à 8 h. 15. Les billets se vendent au parloir du collège Sainte-Marie (Plateau 2469).

Nouveaux marguilliers

MM. Louis Fortin, Rodrigue Auclair et Philius Pesant ont été élus marguilliers de la paroisse Ste-Gertrude de Montréal-Nord.

COMMISSION SCOLAIRE LA GRIPPE AFFECTE NOS ÉCOLIERS

LES DIRECTEURS DES QUATRE DISTRICTS CONSTAIENT UN ABSENCE GÉNÉRALE DES ÉLÈVES. LE DISTRICT EST EST LE PLUS AFFECTÉ

La grippe sévit chez les écoliers, depuis quelques jours, au point que la moitié des élèves s'en trouve affectée. Dans le district est, on constate une absence générale de cinquante pour cent dans les classes; la situation est sensiblement la même dans le district nord et le district ouest; le centre est moins attaqué que les autres.

A ce sujet, voici les déclarations des quatre directeurs de districts: District est: "Je crois, déclare M. J. M. Manning, que notre district est le plus affecté par le changement subit de la température. Depuis ce changement, nous avons constaté une absence générale de cinquante pour cent. Il ne faut pas s'alarmer pour cela, car les absences ne durent que quelques jours. Nous avons de plus nos médecins-inspecteurs qui surveillent scrupuleusement de ces temps-ci afin qu'aucun cas n'échappe aux soins. Lorsqu'un enfant est trouvé malade on le renvoie immédiatement à la maison où il est soigné. Les absences sont générales dans toutes les écoles. Cependant, jusqu'ici rien n'indique que nous aurons à fermer les écoles dans l'est et tout me porte à croire que nous ne les fermerons pas du tout".

District ouest: "Les absences sont nombreuses, dit M. J. D. Pilon, mais les cas en général ne sont pas très graves et les absences sont de courte durée. Nous remarquons que c'est surtout chez les jeunes que les absences sont les plus nombreuses. Ceci s'explique par le fait qu'ordinairement les petits sont imprudents et ont à en souffrir. Cependant, nos médecins et nos gardes-malades veillent en conséquence. Jusqu'ici il n'y a pas de danger d'épidémie et je ne crois aucunement qu'on ferme les écoles dans le district Ouest."

District nord: "Nous remarquons, dit M. J. P. Labarre, que les absences sont plus nombreuses que d'habitude, surtout chez les jeunes, mais elles ne sont que de courte durée. Il n'y a aucun danger d'épidémie et nous ne fermerons pas les écoles. Nous prenons toutes les précautions désirées et nos médecins surveillent avec soin les écoliers. Nous avons remarqué une légère diminution dans les absences vendredi."

District centre: "Il n'y a rien de grave dans le district centre, déclare M. L. W. Héroux, assistant-directeur. Les absences ne sont pas très nombreuses, et c'est surtout chez les jeunes. Quelques grands, cependant, ont eu à souffrir de cet état de chose et deux élèves ont manqué leurs examens à cause de la grippe. Cependant la situation ne menace aucunement de s'aggraver et il n'y a pas de danger qu'on ferme les écoles, jusqu'ici du moins."

DE LA PRUDENCE

Les quatre directeurs s'accordent à reconnaître que la cause de cette influenza quasi épidémique provient surtout de l'imprudence des jeunes qui jouent et se roulent dans la neige sans être convenablement vêtus. Ils conseillent aux parents d'exercer une stricte surveillance, surtout ce point, afin de prévenir les dangers d'une épidémie.

Le vol de Sherrington

L'enquête d'Armand Charest, Henri Brûlé, Donat Hamelin et Kin Rifkin accusés d'avoir commis un brigandage à la succursale de la Banque d'Hochelega à Sherrington, a été commencée samedi après-midi, devant le magistrat Lemay à Saint-Jean.

M. J.-A. Pinsonneault, gérant de la succursale de la banque, a déclaré que le montant volé se chiffrait à \$3,000.

Mme Pinsonneault qui se trouvait seule à la banque lors de l'attentat, identifie parfaitement Brûlé comme l'un des apaches. Elle ne peut identifier les autres accusés.

Brûlé a été gardé en prison sans cautionnement. Les autres accusés ont le privilège d'un cautionnement de \$5,000.

Accusé de cambriolage

Mike Smith a été traduit devant le juge Perrault, samedi, accusé d'avoir cambriolé la buanderie Marine Laundry, 146, rue St-Urbain, le 3 janvier dernier. Il avait été arrêté la nuit même du vol par l'agent de police Allain, et blessé à la jambe par un coup de revolver. L'agent de police avait aussi blessé au même endroit le camarade de Smith, un nommé Jack Murray. Allain a dû tout d'abord livrer bataille aux individus, puis leur tirer dessus.

Allain a été cité à l'ordre du jour et recommandé pour la prochaine liste des promotions, par le chef de police Pierre Bélanger.

Mort accidentelle

L'assistant coroner a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de Mme Richard Choules, 72 ans, 6, rue Monroe, qui a succombé samedi matin, à des blessures reçues dans un accident, le 16 octobre dernier. Elle était tombée en descendant d'un tram au coin des rues Sainte-Catherine et Plessis.

Gargarisme d'Aspirine contre amygdalite

DECOUPEZ CETTE ANNONCE ET PREMEUNISSEZ-VOUS SI VOUS ÊTES SUJET À L'AMYGDALITE OU AU MAL DE GORGE

On obtient un gargarisme inoffensif et efficace en faisant dissoudre deux comprimés d'Aspirine de Bayer dans quatre cuillerées à table d'eau et en se rinçant complètement la gorge avec cette solution. Répétez après deux heures si nécessaire.

Assurez-vous que vous n'employez pas autre chose que les Aspirines de Bayer, portant la marque en croix de Bayer, et que vous pouvez vous procurer en boîtes d'étaux de douze comprimés pour quelques cents.

LE FILM EST ENTRE DANS LE DICTIONNAIRE... Le Cinéma Canadien n'a pas attendu la décision de l'Académie pour faire entrer le bon film dans la vie canadienne. Deux films uniques au monde La Vie de N.-S. Jésus-Christ En 8 rouleaux: la naissance, l'enfance, la vie publique, la passion et la mort, l'ascension. Réalisée par la maison Pathé, de Paris, en Egypte et en Terre-Sainte. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus En 5 rouleaux. Scènes de la translation des restes à Lisieux et de la béatification au Vatican à Rome. 175 vues fixes accompagnent la projection. Ces films seront montrés exclusivement dans les maisons d'enseignement et les salles paroissiales. Prix et détails sur demande. Prière de retenir sa date sans retard.

Partout! BRIER Le Tabac avec un cœur 15¢ 20¢ 80¢

Discussion chaudement épiloguée Louis A. Hearn, 79, rue du Grand Tronc, est venu samedi matin raconté au juge Perrault, l'épilogue d'une dispute entre lui et son ami J.-B. Thérion, 31, rue Richardson. Jeudi soir, Thérion est venu à la porte de son ami Hearn. On s'en fut dans la cuisine fumer un pipe. Le coquemart chantonnait doucement sur le poêle une paisible et monotone berceuse. La lumière se jouait sur les ténues feuilles de la tapisserie aux motifs d'agrément. Les deux amis se mirent à causer du temps, du chômage, de ce et de ça, tant et si bien qu'au bout de quelques minutes ils trouvèrent un sujet de contradiction. Chacun se fit un point d'honneur de convaincre son copain. On argumenta, on philosopha. Bientôt l'argument ad rem succédèrent l'argument ad rem. La discussion avait atteint son plus haut dia-

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL On a "souvent besoin d'un plus "ferré" que soi" -- dirait Lafontaine

Architecte Evaluations, feux, etc. Bélair 5422 Raphaël Boilard A.A.P.Q., R.A.I.C., A.I.A. ARCHITECTE 4303 ST-DENIS, (ancien no 1029), MONTREAL. Dentiste Téléphone Est 9238 Dr A. Heynemand 275, RUE SAINT-DENIS MONTREAL. Dentiste Bureau: 466, rue Atwater, angle Notre-Dame Dr R. Laporte Spécialité: EXTRACTION DE DENTS DIFFICILES Téléphone: Westmount 6994. Dentiste Bureau: 466, rue Atwater, angle Notre-Dame Dr Ad. L'Archevêque 468, PARC LAFONTAINE Tél. Bélair 1301 Angle Christophe Colomb. Dentiste Heures de bureau: 9 a. m. à 9 p. m. Dr Paul E. Perrault Extraction et traitement sans douleur 955 RUE ONTARIO EST Angle Ave Papineau. Dentiste Heures de bureau: Le matin, de 9 à midi. L'après-midi, de 2 à 5. Le soir de 7 à 9. Dr G. Plamondon 1430, RUE ONTARIO EST. Tél. Clairfont 3021 Angle Frontenac. Dentiste Tél. Bélair 4027 De 9 a.m. à 5 p.m. Dr C.-G. Chagnon CHIRURGIEN-DENTISTE Méthodes modernes—Stérilisation très soignée 467A MONT-ROYAL EST MONTREAL (Coin St-André). Médecin Téléphone: Est 7589 Dr J.-M.-E. Prevost des hôpitaux de Paris, Londres, et New-York Voies urinaires, reins, cystite, maladies vénériennes. Clinique privée 466, SAINT-DENIS MONTREAL. Médecin Consultation: de 12 à 5 p. m. Dr J.-M.-A. Valois Spécialités: Voies Urinaires — Electrothérapie Tél. Est 5417 49, RUE SAINT-DENIS

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI — Jusqu'à 20 mots 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. DEMANDE D'ÉLÈVES — Jusqu'à 25 mots, et 1 sou par mot supplémentaire. TOIUTES LES AUTRES DEMANDES — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. CHAMBRES A LOUER — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire. TROUVE — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. PERDU — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire. A VENDRE — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. CARTES PROFESSIONNELLES — Tarif sur demande. AVIS LEGAUX — 15 sous la ligne agathe. NAISSANCES, DÉCES, MESSSES — 50 sous par insertion. REMERCIEMENTS — 50 sous. CARNET MONTAINE, NOTES PERSONNELLES, ETC. — 81,90 net insertion.

COLLEGE DE BARBIER

Vous voulez occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quels que soient vos apprentissages suffisants? Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser: Moter Barber College, 422 St-Laurent.

CHAMBRE ET PENSION

Réparations terminées, belle chambre, bonne pension pour jeunes gens, 6.00 à 8.00 par semaine. Maison St-Joseph, 109 ouest, Lagau chetière. 26-

A LOUER

Joli cottage, 5 avenue McCulloch 10 pièces (sur deux étages); chauffé à l'eau chaude. Terrain adjacent d 50 pieds de front x 80 de profondeur. S'adresser aux Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 314 Chemin Ste-Catherine, Outremont (Tél. Atlantic 1206).

TRANSPORT

ADRESSEZ-VOUS à "Blanchard Express" pour votre piano, déchargement, chars, déchargement, grande voiture, \$2.50 l'heure, 2 hommes, 20 camion. Assurances entières responsabilité. Spécialités déménagement de campagne. Est 5909.

\$15,000 EN PRIX

1er prix, l'auto d'un millionnaire, \$11,500.00. 2ème prix, \$2,000.00 en argent. 3ème prix, \$1,000.00 en argent. 4ème prix, \$500.00 en argent. 5ème prix, \$100.00 en argent. Achetés des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône à Refuge Don-Bosco. Prix des billets: 1 pour \$0.25, 1 pour \$1.00; 100 pour \$5.00; 60 pour \$25.00; 3,000 pour \$100.00 et 25,000 pour \$500.00. Ecrivez à l'abbé Philpçon, P. directeur, ou téléphonez 6821. Refuge Don-Bosco, Québec. Vous recevrez vos billets par le retour du courrier.

Un Déjeuner appréti avec le Bacon Tranché CONTANT

Rien de plus exquis. Demandez-le

Chs Archambault, c.c.s.

Heures de bureau: 1 à 5 p. m., 6 à 8 le soir 755 MONT-ROYAL EST

L.-D. Clément

30, rue Saint-Jacques Tél. Main 8558 Rés. Westmount 1190-J

Jeanotte & Duval

Réglements de successions — Prêts et Placements — Incorporations Tél. Est 0398 706, STE-CATHERINE EST

Horace Lippé

Placements d'argent — Organisation de compagnies — Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES MONTREAL

Institut d'Optique Robert

Consultez-nous pour votre vue. Pleine satisfaction garantie, prompt service et prix raisonnables. Spécialité: yeux artificiels, lunette d'optique, binoculaire, télescope, etc. 884 ave Mont-Royal est Tél. Bélair 2013

Saion d'Optique St-Germain

Ajustement de lunettes et pinces-nez 453, RUE SAINT-DENIS Près rue Sherbrooke Tél. Est 3798

LeBlond de Brumath

Bachelier des Universités de Franco et Laval Officier d'Académie — Auteur Le plus ancien cours préparatoire aux examens de Médecine, de Droit, Chirurgie dentaire, Pharmacie 259, rue ONTARIO E

René Savoie, I.C.I.E.

Droit, Médecine, Pharmacie, Art dentaire. Cours Cours, Commercial, Leçons privées. 248, RUE SAINT-DENIS Montréal.

Page du Foyer

Départs

Il y a des départs émouvants, inquiets, un peu tristes, puis, il y a les petits départs pour rire, pour un jour ou deux, les départs sans conséquence, qui se contentent d'amuser. On s'excite, on s'emballe. C'est une vacance, une trêve, un repos. On s'en va revoir tel paysage aimé, où l'on a vécu, où se sont écoulés des épisodes d'enfance ou de jeunesse. On s'anime à l'idée de retrouver de vieilles impressions, sans se soucier des changements survenus en soi, qui en créeront plutôt de nouvelles. D'avance on se réjouit de telle ou telle chose.

Hélas! mieux vaut bien profiter de cette exaltation du départ. Les voyages désappointent parfois. Ils fatiguent aussi. Combien trouvent, au lieu du plaisir anticipé, la lassitude, la tristesse ou la migraine? Que de contretemps peuvent défigurer un charmant petit départ qui s'attendait tellement d'être heureux.

Il y a aussi les serremets de cœur presque sans cause, les inquiétudes sans motifs, inexplicables et cependant tenaces. Il y a tant de riens

qui menacent en ce bas monde nos petites joies!

Il faut confier les petits départs comme les grands à nos anges gardiens. Leur confier l'aventure. Leur dire que sans eux, sans leur sollicitude, nous sommes trop malheureux de tout ce qui peut survenir. Avec ce secours sur-naturel assuré, nous pourrions même nous donner à cœur joie à la préparation du départ; nous enthousiasmer sans redouter de déception. Nous amuser comme des enfants, en faisant la petite malle, en entrant dans la gare, en prenant le train, en admirant les paysages, en examinant les voyageurs quelquefois si pittoresques, en mangeant à bord, peut-être. Le café est tout de suite froid et il danse dans la tasse mais tout ce qui sort de la routine est si exquis!

C'est pour cela que les petits départs sont parfois de véritables merveilles. Et puis, ils sont proches du retour, ils ne sont pas aussi effrayants que ceux qui nous éloignent trop et nous exposent à tant d'imprévu angoissant!

Michèle L. NORMAND.

La Bonne Cuisine

BOEUF BOULLI AU GRATIN

Mettez dans un plat à gratin des tranches de lard salé, gras et maigre, de manière à couvrir tout le fond; placez au-dessus une belle tranche de gras-double aussi de la grandeur du plat, ensuite le boeuf en cœur rangé en couronne et une petite garniture d'oignons dans le milieu; saupoudrez d'une pincée de farine, du sel, assez de poivre et mouillez le tout avec du vin blanc sec; couvrez le plat et faites cuire à petit feu à l'étouffé dans le four pendant une heure au moins. Au moment de servir, fortifiez cette entrée avec une poêchée de bon jus si vous en avez; parsemez au-dessus des fines herbes hachées pour donner une teinte printanière et ornz ce gratin avec des croutés de pain frites dans le beurre.

Ainsi préparé, le boeuf au gratin est un mets peu connu et de bon profit.

GATEAU EPICE

1/2 tasse de sucre
1/2 tasse de beurre
2 oeufs
1/2 tasse de mélasse
1/2 tasse de lait sur
1 1/2 tasse de farine
1 cuillerée à thé de cannelle
1 cuillerée à thé de clous de girofle
Muscade
1 cuillerée à thé de soude
1/2 tasse de raisins
1/2 tasse de noix hachées

Délayez le sucre et le beurre, ajoutez les jaunes des deux oeufs, bien battus, la mélasse, la farine saasée dans laquelle les épices auront été ajoutées. Mettez la soude dans le lait sur et ajoutez graduel-

Le Triomphe

est un jambon
CONTANT
Il est délicieux et économique
EXIGEZ-LE

Le Beurre Triomphe
de CONTANT

Demandez-le. Qualité in-surable
passable

Feuilleton du "Devoir"

MIGUY

par Pierre Perrault

14 (Suite)

Florestine, en apercevant Officier à côté de Rosalia, ressentit un étonnement si vrai, qu'à moitié sortie du wagon, elle faillit se laisser choir.

C'est l'ahurissement le plus sincère peint sur son visage qu'elle s'écria :

— Le colonel Samaran? Je n'en reviens pas!

Si, par impossible, celui-ci se fût méfié, cet ahurissement fait pour chasser tout soupçon.

Mais il n'en avait aucun.

Se précipitant, il soutint la voyageuse, qui ne distinguait plus le marchepied, et garda son bras sous le sien pour la conduire au train de Vichy, prêt à partir.

Nous vous attendons depuis une heure, Mme de Trescault et moi, lui dit-il en souriant dans sa moustache.

Et il ajouta, tourné vers elle, à voix toute à fait basse :

— Je compte sur vous comme sur une sincère amie... Je le peux, n'est-ce pas? Vous descendez au même hôtel; ne me dites pas non! Je serais capable de me révolter.

— La! La! calmons-nous. Cela vaut qu'on y réfléchisse.

Mais, tout bien pesé, elle donna

GLACE BOUILLI

1 tasse de sucre granulé
Un peu d'eau
1 oeuf (blanc)
Vanille

Mettez dans une casserole le sucre et un peu d'eau; laissez cuire jusqu'à ce que le liquide "file" au bout de la cuiller. Mettez dans un plat creux le sel et le blanc de l'oeuf qui aura été préalablement battu; versez dessus peu à peu le sirop. Tournez constamment jusqu'à ce que le mélange devienne épais et lisse. Ajoutez l'essence. Vous pouvez, si vous le voulez, remplacer la vanille par l'essence d'orange, de rose ou d'amande, etc.

Couvrez le gâteau aussitôt que le glacé est à bonne consistance, employant de préférence une spatule ou un couteau trempé fréquemment dans de l'eau chaude. Hâchez sur le dessus, raisins noix ou fruits confits.

Le foyer Chez-nous

C'est ce soir qu'aura lieu à la salle de l'Assistance Publique, 338 rue Lagacetière est, la soirée littéraire et musicale au bénéfice du foyer "Chez-Nous."

Les personnes qui n'ont pas encore de billets pourront s'en procurer à la porte.

Remerciements

Les religieux du Bon-Pasteur désirent exprimer leur profonde gratitude aux aimables bénévoles qui ont prodigué un si beau dévouement dans la vente du calendrier des Familles Chrétiennes.

Des prières spéciales ont été faites au monastère pour ces chères bienfaitrices, ainsi qu'une communion générale. Une grande messe sera chantée à la même fin. Puisse cette année qu'elles ont commémorée dans la charité, être la plus heureuse de leur vie!

Que Dieu bénisse aussi les personnes qui favorisent leur oeuvre de charité par l'achat des calendriers du Bon-Pasteur!

On profite de l'occasion pour faire savoir qu'il en reste quelques douzaines disponibles; et l'on prie d'aider à la bienfaisante dispersion de ces petites feuilles de l'arbre de vie. S'adresser à 64 rue Sherbrooke est, Montréal. (Communiqué)

Schola Cantorum

Cours de ce soir par le professeur Pineau. Sujet: hiéronymisme. Cours de vendredi par les dames, par le professeur Charbonneau.

Les cours se donnent à l'édifice Langelier.

Le "Devoir" n'appartient à aucun parti. Il n'a d'intérêt à vous vanter ni l'un ni l'autre.

narc, la distraiyait à peine; fallait-il qu'elle fût en dehors de ses dispositions habituelles?

Il y avait un moment déjà qu'elle se tenait accoudée au balcon, à regarder circuler la foule, quand un heurt léger venant du salon la fit se retourner.

Mme de Trescault avait trainé un fauteuil vers la liseuse, et, un carnet de photographies ouvert devant elle, se livrait à une mystérieuse occupation.

Curieuse, Florestine la rejoignit.

— Comme vous êtes matinales! Que faites-vous donc, ma chère amie?

— La rougit, embarrassée. Sans répondre, elle indiquait le portrait d'Olivier.

— Ah! ah! je comprends. Il n'est plus à sa place dans votre carnet. Elle gardèrent un instant le silence, gênées. Puis Mlle de Maryls demanda :

— Qu'allez-vous en faire?

— Le donner à Jean...

Toute joie venait de s'éteindre dans le regard de la pauvre femme. N'ayant nul soupçon des exigences de la loi française et des garanties dont elle entourait le mariage, Florestine avait au reste pris soin de la rassurer à cet égard, Lia se préoccupait à peine de l'irrégularité dont il lui faudrait se rendre coupable au point de vue légal. C'est la peine causée à son fils et aussi sa désapprobation, dont elle était certaine, qui la torturait.

Elle y était bien des fois revenue et ce fut encore par cette question si souvent posée que se renoua l'entretien.

— Vous êtes sûre qu'une absence d'une année suffira, Florestine? prononça-t-elle.

— Et au delà. Vous viendrez me faire votre visite de nocce un peu avant la réapparition de votre fils et, à ce moment, j'avouerai la vérité à votre mari.

Lia pâlit, toute secouée par un frisson. Elle murmura, baissant la

FEU M. L'ABBE F.-X. ECREMENT

LES FUNERAILLES DU CURE DE SAINTE-CUNEGONDE AURONT LIEU DEMAIN MATIN — NOTES BIOGRAPHIQUES

A 3 heures 10 a.m., samedi, est décédé à son presbytère, M. l'abbé François-Xavier-Eugène Ecrement, curé de Ste-Cunégonde depuis 32 ans, il était âgé de 74 ans et avait été ordonné prêtre, il y a près de 49 ans.

Le défunt laisse dans le deuil de nombreux parents, entre autres, ses neveux, MM. l'abbé Anatole Ecrement, curé de Saint-Maxime; le Dr Ansel Ecrement et Arthur Ecrement, notaire.

M. l'abbé François-Xavier-Eugène Ecrement était né à St-Jacques de l'Assomption, comté de Montcalm, le 30 novembre 1850, de Joseph-Eugène Ecrement, notaire, et de Henriette Guyon-Lemoine. Il fit ses études au collège de l'Assomption et sa théologie au grand séminaire de Montréal, où il fut ordonné prêtre par Mgr Edouard-Charles Fabre, le 10 juin 1876. Il fut successivement professeur et préfet des études au collège de l'Assomption (1876-1886), aumônier de la maison-mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Montréal (1885-1891), curé de Ste-Julienne (1891-1893), et depuis 1893, curé de Ste-Cunégonde, où il fonda l'Asile Ste-Cunégonde, en 1897 et construisit, en 1907, l'église incendiée le 19 janvier 1904.

La translation des restes de M. l'abbé F. X. Ecrement aura lieu cet après-midi, à 4 heures, sous la présidence de Mgr Alphonse Deschamps, qui présidera aussi à l'office des morts, après la cérémonie de la translation des restes du presbytère à l'église.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 10 heures et 30 précises. Mgr Gauthier, administrateur du diocèse de Montréal, présidera la cérémonie. Après le service, le corps sera transporté à la crypte de l'église pour inhumation.

Pour enrayer un rhume en un jour



Les meilleurs et les plus anciens comprimés contre rhumes et grippe.

Reconnus depuis plus d'un quart de siècle comme remède sûr et efficace contre rhumes, grippe, influenza et comme préventif.

La boîte porte cette signature

E. H. Shown

Prix, 30c. Fabriqué au Canada

Feu Mlle Marthe Lemieux

LA FILLE AINEE DE M. RODOLPHE LEMIEUX EST MORTE DIMANCHE MATIN A OTTAWA.

Ottawa, 9 — Mademoiselle Marie Marthe Lemieux, fille de M. et de Mme Rodolphe Lemieux, est décédée paisiblement à Ottawa dimanche matin après une longue maladie. Elle naquit à Montréal en 1898 et fit ses études au couvent du Sacré-Coeur du Sault-au-Recollet.

La défunte était soeur-ainée du lieutenant Roddy Lemieux, C. M., tombé sur le champ de bataille en France, et de Mademoiselle Clothilde Lemieux de la Congrégation des Ursulines des Trois-Rivières.

Sa Grande-mère Mgr Emard chanta le service funéraire et Mgr Ross, évêque de Gaspé, restera à Ottawa pour les funérailles. Le cortège quittera la résidence de l'honorable M. Lemieux 265 rue O'Connor, à 8.30 heures demain matin pour la basilique.

M. et Madame ont reçu de nombreux témoignages de condoléances auxquels le Devoir s'associe vivement.

Le général Labelle reçu en audience

Rome, 9 — Le général, Mme A.-E. Labelle et ses filles ont été reçus en audience par S. S. Pie XI le 31 janvier.

La Ligue des propriétaires

La Ligue des Propriétaires de Montréal tiendra une assemblée spéciale de tous ses membres mardi, le 10 février, à 8 heures p. m. à la salle d'assemblée 76 rue Saint-Gabriel, pour discuter les amendements à la charte municipale qui sont présentés à la présente session à Québec.

Mort de Thomas Lawson

Boston, 9 (S.P.A.) — Thomas W. Lawson, auteur de Vendredi le 13, Finance Effrénée, La Fissure et autres livres, est décédé hier des suites d'une opération que l'on ne croyait pas grave. Il était une des figures les plus pittoresques que le monde financier ait produites.

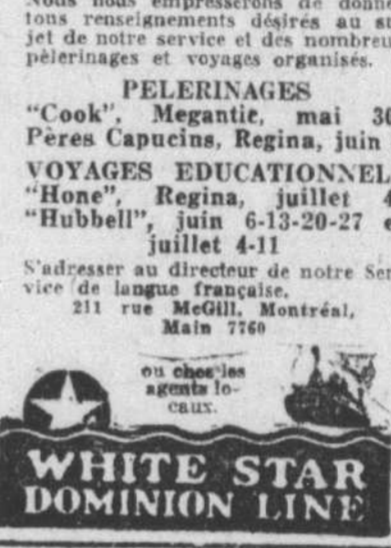
L'ANNEE SAINTE A ROME

Un grand nombre de Canadiens profiteront de l'occasion des fêtes du Jubilé pour voir Rome et l'Europe.

Nous nous empressons de donner tous renseignements désirés au sujet de notre service et des nombreux pèlerinages et voyages organisés.

PELERINAGES
"Cook", Megantic, mai 30;
Péres Capucins, Regina, juin 6;
VOYAGES EDUCATIONNELS
"Hone", Regina, juillet 4;
"Hubbell", juin 6-13-20-27 et juillet 4-11

S'adresser au directeur de notre Service de langue française, 211 rue McGill, Montréal, Maisie 7160



WHITE STAR DOMINION LINE

EN ANGLETERRE EN 4 JOURS, via PLYMOUTH

Si vous allez en France, prenez un bateau qui vous y débarquera directement de la passerelle, sur un seul court-circuit, au Havre, à 3 heures seulement de Paris.

FRANCE... 28 fév. 21 mars
PARIS... 28 mars, 25 avril
Bateaux d'une seule classe
New-York-Havre-Paris
DE GRASSE (nouveau) 16 fév. 16 mars
ROUEN-HAVRE 23 fév., 13 avril, 17 juin
SUFFREN... 14 mars, 22 avril, 27 mai
LA SAVOIE... 6 mai, 4 juin, 2 juillet

Nouveaux
LA BOURDONNAIS: 2 février, 23 mars
ROUSSILLON: 2 mars, 13 avril
CHICAGO: 4 juillet, 17 août.


Renseignez-vous sur notre Service Canadien d'Europe à Halifax 24, rue Notre-Dame O., Montréal ou chez les agents locaux

ANTIKOR-LAURENCE

ENLEVE PROMPTEMENT LES CORNS VERRUEUX ET DURETÉS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25c. FRANCO PAR LA POSTE

PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

Grands Magasins Goodwin's LIMITED



1200 Nouvelles Robes d'Intérieur "Martha Washington"

Elles valent 3.95 et 4.95

Mardi 2.39 chacune

Tailles ordinaires 36 à 44 — et extraordinaires 43 à 51

Ce sont toutes des nouvelles robes confectionnées spécialement pour cette vente. Douze jolis modèles en guingan à petits carreaux ou à rayures, avec col et manchettes blancs, ou motifs brodés à la main.

Veuillez remarquer que nous avons toutes les tailles dans ce lot.

— Au deuxième, chez Goodwin.

Trois Spéciaux dans les Toiles

Serviettes de toile ouvrée, .39 chacune

En pure toile irlandaise, ourlées à jour, 17 x 30 pouces. C'est un achat très spécial.

Belles nappes damassées, 2.95 chacune

Marque "Colleen", 70 x 70 pouces, très épaisses.

Serviettes de table en pure toile, 4.95 la douz. 20 x 20 pouces, très belle qualité.

Appelez notre service d'achats, Upton 7000, si vous ne pouvez pas venir au magasin.

— Au deuxième, chez Goodwin.

Mort de Thomas Lawson

Boston, 9 (S.P.A.) — Thomas W. Lawson, auteur de Vendredi le 13, Finance Effrénée, La Fissure et autres livres, est décédé hier des suites d'une opération que l'on ne croyait pas grave. Il était une des figures les plus pittoresques que le monde financier ait produites.

Florestine lut et relut les deux dates.

— Elle aurait trente-deux ans; juste l'âge que vous croit Samaran, il n'y a pas moyen de laisser les choses ainsi, ma chère, ajouta vivement la vieille fille. Ce carnet peut tomber sous les yeux du colonel.

Lia la regarda, anxieuse.

— Je ne veux pas me séparer de celui-là, fit-elle d'un ton résolu, en appuyant la main sur le portrait.

— Qui vous en parle? Les dates doivent être modifiées, voilà ce que j'entends dire. J'emporte votre carnet pour faire la rectification. Votre main à vous tremblerait.

— Quand comptez-vous envoyer à Jean le portrait de son père?

— Aujourd'hui même, en lui apprenant que je me remarie.

— Pas commode, hein? fit Mlle de Maryls en riant.

— J'en meurs d'angoisse. Il y a des moments où je perds tout courage.

— Tenez! prononça Florestine d'un ton décidé; je me charge de lui écrire.

— Vous feriez cela?

— Oui, je le ferais, par amitié pour vous. Et vous verrez le résultat.

— Écrivez sans tarder, alors. Il sera samedi à Marseille, vous le savez.

— Pas de temps à perdre en effet. Je ne vous lirai pas ma lettre, je vous en prévient, ajouta la vieille fille.

Elle sortit, emportant le carnet à photographies; ce bienheureux carnet qui venait de lui suggérer l'expédition dont elle avait besoin.

(à suivre)

"MIGUY", de Perrault, joli volume cartonné, est en vente au Service de Librairie du "Devoir", 53, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'imprimerie POPULAIRE (à responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, éditeur, et secrétaire.

Ce journal est imprimé aux Nos 336-340, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'imprimerie POPULAIRE (à responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, éditeur, et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Les arrivages de beurre, à Montréal, pour la semaine terminée le 7 février, ont été de 803 colts, une diminution de 125 colts comparativement à la semaine précédente et une diminution de 242 colts comparativement à la semaine correspondante l'an dernier.

LE MARCHE DES OBLIGATIONS

Table showing statistics for the week of Feb 29-30, 1925, including market volume and geographical distribution.

Les banques américaines

New-York, 9 — Le rapport hebdomadaire des banques et des compagnies de fiducie qui font rapport à la chambre des compensations accuse un déficit à la réserve de \$19,305,900.

Prêts, escomptes, dim: 39,420,000 En caisse dans les voûtes, aug: 3,329,000.

Reserve à la Federal Reserve, 77,430. Réserve dans les voûtes des banques et des compagnies de fiducie, 8,882,000; aug. 442,000.

LES PRIX DE GROS. Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Elzabeth Turgeon, édifice du Board of Trade; pour les oeufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 26 rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 22-24 place Jacques-Cartier.

Table listing prices for various commodities like flour, eggs, and butter.

Cours du change

Table showing exchange rates for various locations including London, Paris, and New York.

Le tabac en Suisse

Berne, 7. (S.P.A.) — La Suisse tient le record de la consommation du tabac en Europe. D'après les dernières statistiques, elle consomme annuellement 10,000 tonnes de tabac, soit 5 livres par tête.

Goodrich achète la Ames-Holden Tire

La Goodrich Company vient de faire l'acquisition du contrôle de la Ames Holden Tire Co. En effet, quatre des plus forts actionnaires canadiens de cette dernière compagnie — M. A. J. Nesbitt, R. D. Bell, G. A. Morris et W. B. Weigand — viennent d'adresser aux autres actionnaires une lettre dans laquelle ils les informent qu'ils ont vendu à la Goodrich une quantité suffisante de stock pour lui permettre de prendre le contrôle.

L'immeuble à Montréal

La maison Ernest Pitt et Cie, courtiers en immeubles, rapporte que les ventes pour la semaine terminée jeudi se chiffrent au total de \$1,672,244 comparativement à \$1,059,486, pour 152, la semaine précédente, une augmentation de plus de \$600,000.

Les étrangers à Paris

Paris, 9. — Des statistiques citées récemment à la Chambre des députés établissent qu'il y a actuellement 1,200,000 ouvriers étrangers en France. Cette main-d'œuvre éminemment compétente sert à combler les vides causés par la guerre.

Un office de compensations pour les changes

Paris, 9 (S.P.A.) — Le ministre des finances, assisté de différents banquiers, vient de créer officiellement un office de compensation des changes, qui fonctionnera d'ici peu.

ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA BANQUE D'EPARGNE

L'assemblée annuelle de la Banque d'Épargne a eu lieu ce matin. Tous les directeurs ont été réunis. Le président a donné lecture du 78ème rapport annuel qui se lit comme suit:

Messieurs, Vos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le soixante-dix-huitième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1924.

Les profits nets de l'année ont été de \$272,056.53 auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte de Profits et Pertes de l'année dernière, soit \$216,320.77, ce qui forme un total de \$488,377.30.

Le rapport des vérificateurs et le bilan sont maintenant devant vous. L'état des affaires de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, au 31 décembre 1924:

Esèces en caisse et dans les banques, \$8,778,240.56. Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux, \$17,763,620.75.

Les directeurs ont été réunis comme suit: président, sénateur Raoul Dandurand, vice-président; G.-J. Doherty; directeurs, sir Lomer Kingdon, MM. Zéph. Hébert, Donald Kingdon, A.-J. Brown, Fred-W. Molsons, H.-L. Trilley, H.-H. Judah et Rodolphe Lemieux.

Montreal, 9 février, 1925. Aux actionnaires, Messieurs: Vos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le soixante-dix-huitième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1924.

Le rapport des vérificateurs et le bilan sont maintenant devant vous. L'état des affaires de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, au 31 décembre 1924:

Esèces en caisse et dans les banques, \$8,778,240.56. Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux, \$17,763,620.75.

Les directeurs ont été réunis comme suit: président, sénateur Raoul Dandurand, vice-président; G.-J. Doherty; directeurs, sir Lomer Kingdon, MM. Zéph. Hébert, Donald Kingdon, A.-J. Brown, Fred-W. Molsons, H.-L. Trilley, H.-H. Judah et Rodolphe Lemieux.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires. Jacques Cartier, L.L., 761, Main 4225. Victor Carrière, L.L., L.-J. Barcelo, L.L., H.

CARTIER ET BARCELO. AVOCAT. Chambre 766A, Immeuble "Power" 65 cases, rue Craig. Montréal.

ARTHUR LALONDE. AVOCAT, PROCUREUR, ETC. Études Forest, Lalonde, Coffin et Rivard. Édifice du Crédit Foncier — Montréal. Résidence, téléphone: Est 2281.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND. AVOCATS. Tél. Main 5154. 39, rue St-Jacques. P. St-Germain, L.L., L. Guérin, L.L., L. F. Panet-Raymond, L.L., L.

JEAN-C. MARTINEAU. AVOCAT ET PROCUREUR. 1mm. Versailles, 90, rue Saint-Jacques. Tél. Main 0149. MONTREAL.

A. S. ARCHAMBAULT, C.R. AVOCATS. 43, Côte de la Place d'Armes. Chambres 420 et 421. Téléphone Main 1839. Montréal.

MAURICE DUPRE, L.L., C.R. AVOCAT ET PROCUREUR. Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent. Immeuble Morin. 111, COTE DE LA MONTAGNE. Téléphone 212 et 213. QUEBEC.

W. F. MERCIER, B. A. LL. L. AVOCAT-PROCEUREUR. Étude Mercier, Merley et Sauvage. 71A, ST-JACQUES, MAIN 2297. Bureau du soir: 743 Mont-Royal est. Belair 9651.

ARTHUR LARAMEE. AVOCAT. 180, rue Saint-Jacques - Montréal. Cadres! Miroirs! Moulures! La Cie Wisintainer & Fils Inc. Manufacturiers-Importateurs. IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC. Gros et Détail. Bureau et Magasin: 58, rue St-Laurent. Manufacturiers, 7, rue Clark. MONTREAL. Q.T.E. Téléphone: Plateau 7217-7218.

UNE NOUVEAU EN LIBRAIRIE. Ce sont les MONOGRAPHIES ECONOMIQUES. Une série d'études sur des entreprises commerciales et industrielles canadiennes-françaises. PAR EMILE BENOIST. La préface du livre est de M. Edouard Montpetit. En vente au service de librairie du Devoir et dans toutes les bonnes librairies. Franco, \$1. Le tirage comprend 75 exemplaires numérotés et autographiés par l'auteur. Ces exemplaires se vendent \$2, franco. On est prié d'adresser toutes les commandes en les accompagnant d'un chèque ou d'un mandat en plein montant au Service de Librairie du "Devoir", case postale 4020. Livraison sans frais supplémentaires contre remboursement, à Montréal. Main 7460.

Le Dr Jolicoeur frappé de paralysie. Québec, 9 (D.N.C.) — Le Dr Jolicoeur, coroner du district de Québec, a été frappé d'une nouvelle attaque de paralysie, samedi, alors qu'il tenait une enquête sur la mort accidentelle d'un vieillard, M. William Martin, âgé de 84 ans.

LES GRAINS. La maison Quintal et Cooney, cote, prix vendant à Montréal: No 1, Northern, \$2.26; No 2, Northern, \$2.21; No 3, Northern, \$2.16.

LES FAILLITES. Québec, 9 (D.N.C.) — Le Dr Jolicoeur, coroner du district de Québec, a été frappé d'une nouvelle attaque de paralysie, samedi, alors qu'il tenait une enquête sur la mort accidentelle d'un vieillard, M. William Martin, âgé de 84 ans.

AVIS LEGAUX. Province de Québec, COUR SUPERIEURE. District de Québec. No 3798. Québec Auto Supply Co., demanderesse, vs. Camille Ménard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT. District de Québec. No 2142. Dominion Wholesale Co., Limited, demanderesse, vs. Nicolas Norris, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT. District de Québec. No 2143. The Hart and Adair Coal Company, Limited, demanderesse, vs. Dame Thérèse Brown, défendresse.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT. District de Québec. No 2260. Jas. Steinhilber Limited, de Montréal, demandeur, vs. L. McLaughlin, de même lieu, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE. District de Québec. No 334. Adolph Steinberg et Simon Segall, tous deux marchands des cote et district de Montréal, demandeurs, vs. Saul Mendelsohn, des cote et district de Montréal, défendeur.

LA MATINEE A LA BOURSE

LE CONSOLIDATED SMELTING S'ALIBRIT PAR REACTION POUR REPRENDRE UNE PARTIE DU TERRAIN PERDU — QUELQUES BONS GAINS. Pour un lundi, la matinée a été assez active à la Bourse et généralement la cote a été ferme et même forte dans plusieurs cas.

Le Consolidated Smelting a été la vedette de la séance, mais une vente lourde a empêché le cours de monter jusqu'à 68 7/8. Plus tard cependant la réaction a diminué un peu et le cours est remonté à 70.

Le Montreal Power est monté de 1 point 1/2; la préférence Canada Steamships, de 2 points 1/4. Ce sont les deux gains les plus remarquables de la matinée.

OPERATIONS DE LA MATINEE. Cours fournis par la maison L.G. Beaubien et Cie. BOURSE DE MONTREAL. DE 11 H. A 11 H. 45 A.M.

Steel of Canada, 19 à 24. Alabastro Corp., 100 à 103 1/2. Bell Telephone, 15 à 15 1/2. Brazilian Traction, 30 à 35. Canada Car, 25 à 25 1/2. Canadian Industrial Alcohol, 20 à 19 1/4. Canada Cement, 5 à 5 1/2. Detroit United, 245 de 25 à 24 1/2. Cons. Smelting, 1274 de 70 1/2 à 70 3/4 à 69 1/2. Canada Steamship Votting, 100 à 15. Canada Steamship Pfr., 600 de 58 1/2 à 59. Winnipeg Electric, 290 à 40. Dominion Bridge, 125 de 9 1/2 à 9 1/4. Dominion Textile, 10 à 7 1/4. Atlantic Sugar, 10 à 20 1/2. Cuban Can. Sugar, 5 à 6. Winnipeg Bail. Pfr., 5 à 9 1/2. Mackay & A., 11 1/2. Mackay Pfr., 11 à 6 1/2. Lake of the Woods, 50 à 196.

Obligations du gouvernement canadien. (Fournies par L.G. Beaubien et Cie.) 5 p.c. de 1944, 95.35 acheteur; 85.80 vendeur; 102.40 acheteur; 102.40 vendeur.

Bourse des mines. (Cours fournis par Mont & Cie, Ltée., 4, rue de l'Hôpital) ouvert. 10.30 a.m. off. dem. aff. dem.

A WALL STREET. New-York, 9 — Le marché était à la hausse en ouverture ce matin à Wall Street.

LES ÉTRANGERS À PARIS. Paris, 9. — Des statistiques citées récemment à la Chambre des députés établissent qu'il y a actuellement 1,200,000 ouvriers étrangers en France.

UN OFFICE DE COMPENSATIONS POUR LES CHANGES. Paris, 9 (S.P.A.) — Le ministre des finances, assisté de différents banquiers, vient de créer officiellement un office de compensation des changes, qui fonctionnera d'ici peu.

LE DR JOLICOEUR FRAPPÉ DE PARALYSIE. Québec, 9 (D.N.C.) — Le Dr Jolicoeur, coroner du district de Québec, a été frappé d'une nouvelle attaque de paralysie, samedi, alors qu'il tenait une enquête sur la mort accidentelle d'un vieillard, M. William Martin, âgé de 84 ans.

LES GRAINS. La maison Quintal et Cooney, cote, prix vendant à Montréal: No 1, Northern, \$2.26; No 2, Northern, \$2.21; No 3, Northern, \$2.16.

LES FAILLITES. Québec, 9 (D.N.C.) — Le Dr Jolicoeur, coroner du district de Québec, a été frappé d'une nouvelle attaque de paralysie, samedi, alors qu'il tenait une enquête sur la mort accidentelle d'un vieillard, M. William Martin, âgé de 84 ans.

AVIS LEGAUX. Province de Québec, COUR SUPERIEURE. District de Québec. No 3798. Québec Auto Supply Co., demanderesse, vs. Camille Ménard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT. District de Québec. No 2142. Dominion Wholesale Co., Limited, demanderesse, vs. Nicolas Norris, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT. District de Québec. No 2143. The Hart and Adair Coal Company, Limited, demanderesse, vs. Dame Thérèse Brown, défendresse.

Reunion de la Saint-Jean-Baptiste

Une réunion générale des membres de la Section centrale, no 15, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, aura lieu dans le grand salon de la Société au Monument National, 296, rue Saint-Laurent, à Montréal, à 8 heures (précises) du soir, vendredi, le 13 courant.

Bibliothèque du Gesù

Jeudi le 12 février à 8 heures à la salle de l'Union catholique, l'Association professionnelle des employées de manufactures donnera un concert-conférence.

Le coton dans l'Empire britannique

Londres, 9. — On estime que la production du coton dans les Dominions britanniques d'outre-mer, dans les colonies et dans les protectorats britanniques, autres que les Indes, sera, cette année, de 250,000 balles de 400 livres chacune, au lieu de 79,400 balles en 1918-19 et de 178,730 balles en 1922-23.

LES GRAINS

La maison Quintal et Cooney, cote, prix vendant à Montréal: No 1, Northern, \$2.26; No 2, Northern, \$2.21; No 3, Northern, \$2.16.

LES FAILLITES

Québec, 9 (D.N.C.) — Le Dr Jolicoeur, coroner du district de Québec, a été frappé d'une nouvelle attaque de paralysie, samedi, alors qu'il tenait une enquête sur la mort accidentelle d'un vieillard, M. William Martin, âgé de 84 ans.

Le chargement ferroviaire

Le chargement ferroviaire au Canada pour la semaine terminée le 31 janvier a été de 51,640 wagons, une augmentation de 1207 wagons comparativement à la semaine précédente mais une diminution de 715 wagons comparativement à la semaine correspondante l'an dernier.

La production agricole du Manitoba

Winnipeg, 9. — La production agricole du Manitoba, en 1924, a atteint un total de \$164,312,857, soit près du double de l'année précédente.

Tout le monde en prend une

Pour donner à un intérieur la note canadienne, rien ne vaut les compositions d'Edmond-J. Massicotte, le continuateur de Julien. C'est l'avis de nombre de Canadiens distingués de toutes les professions qui font tenir à notre SERVICE DE LIBRAIRIE des commandes pour la série complète. L'oeuvre que M. Massicotte offre au public cette année, c'est la PRIERE EN FAMILLE, d'une si éloquentte simplicité qu'elle vaut un sermon.

Reunion de la Saint-Jean-Baptiste

Une réunion générale des membres de la Section centrale, no 15, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, aura lieu dans le grand salon de la Société au Monument National, 296, rue Saint-Laurent, à Montréal, à 8 heures (précises) du soir, vendredi, le 13 courant.

Bibliothèque du Gesù

Jeudi le 12 février à 8 heures à la salle de l'Union catholique, l'Association professionnelle des employées de manufactures donnera un concert-conférence.

Le coton dans l'Empire britannique

Londres, 9. — On estime que la production du coton dans les Dominions britanniques d'outre-mer, dans les colonies et dans les protectorats britanniques, autres que les Indes, sera, cette année, de 250,000 balles de 400 livres chacune, au lieu de 79,400 balles en 1918-19 et de 178,730 balles en 1922-23.

LES GRAINS

La maison Quintal et Cooney, cote, prix vendant à Montréal: No 1, Northern, \$2.26; No 2, Northern, \$2.21; No 3, Northern, \$2.16.

LES FAILLITES

Québec, 9 (D.N.C.) — Le Dr Jolicoeur, coroner du district de Québec, a été frappé d'une nouvelle attaque de paralysie, samedi, alors qu'il tenait une enquête sur la mort accidentelle d'un vieillard, M. William Martin, âgé de 84 ans.

Le chargement ferroviaire

Le chargement ferroviaire au Canada pour la semaine terminée le 31 janvier a été de 51,640 wagons, une augmentation de 1207 wagons comparativement à la semaine précédente mais une diminution de 715 wagons comparativement à la semaine correspondante l'an dernier.

La production agricole du Manitoba

Winnipeg, 9. — La production agricole du Manitoba, en 1924, a atteint un total de \$164,312,857, soit près du double de l'année précédente.

Tout le monde en prend une

Pour donner à un intérieur la note canadienne, rien ne vaut les compositions d'Edmond-J. Massicotte, le continuateur de Julien. C'est l'avis de nombre de Canadiens distingués de toutes les professions qui font tenir à notre SERVICE DE LIBRAIRIE des commandes pour la série complète. L'oeuvre que M. Massicotte offre au public cette année, c'est la PRIERE EN FAMILLE, d'une si éloquentte simplicité qu'elle vaut un sermon.

COMPTABLES. LARUE & TRUDEL. COMPTABLES INCORPORÉS (Chartered Accountants). LARUE, TRUDEL & PICHET. Syndics et Liquidateurs. 517, Edifice Insurance Exchange MONTREAL. Bureau à Québec: 71, rue Saint-Pierre.

P.-A. GAGNON. COMPTABLE LICENCIÉ (Chartered Accountant). Chambre 315. Edifice "Montreal Trust" 11, Place d'Armes. Tél. Main 4912.

ASSURANCE. Normand & Desrosiers. Courtiers en Assurances. 232, RUE SAINT-JACQUES. Tél. Main 2983-652. MONTREAL.

DENTISTES. Heures de bureau: 9 a.m. à 5 p.m. Rés. St-Louis, 0486. DR J.-E. LAMONTAGNE. CHIRURGIEN-DENTISTE. 5 bureaux à la disposition de ma nombreuse clientèle. Traitements à domicile. 854 EST. ONTARIO - MONTREAL.

Dr GERMAIN CHOUINARD. L. D. S., D. D. S. Dentiste titulaire des F.F., des Ecoles Chrétiennes, du Collège Mont-Saint-Louis, des SS. du Bon-Pasteur, du club de Hockey Canadien. Extraction sans douleur. Ouvrage de lère classe seulement. 2045 AV. PAPINEAU, coin St-Jérôme.

PROFESSEURS. INSTITUT LAROCHE ENRG. Cours classique — Brevets. Cours commercial. 303, RUE SAINT-DENIS (En face du théâtre St-Denis).

RELIEURS ET REGLEURS. RELIEURS & REGLEURS. VILLEMAIRE & FRERE. REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES MOBILES DE TOUT GENRE. Main 1735. 27, Notre-Dame E.

DENTELLES. LA DENTELIERE FLAMANDE. Mme CAMILLE MORIER. Importatrice des dentelles véritables. Aube et rochet pour prêtres. Hemsstich et broderie. 135, STE-CATHERINE O., près Bleury.

La Saucisse CONTANT. Fait les délices des connaisseurs. Exigez-la de votre fournisseur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE. District de Québec. No 3105. Frank Edson Copp, demandeur, vs. Louis Roger, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT. District de Québec. No 1537. Henri Bastien, demandeur, vs. L.-V. Laporte, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT. District de Québec. No 2280. Jas. Steinhilber Limited, de Montréal, demandeur, vs. L. McLaughlin, de même lieu, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT. District de Québec. No 3407. Konstantin Stankineur, demandeur, vs. A. Drapp, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT. District de Québec. No 2142. Dominion Wholesale Co., Limited, demanderesse, vs. Nicolas Norris, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT. District de Québec. No 2143. The Hart and Adair Coal Company, Limited, demanderesse, vs. Dame Thérèse Brown, défendresse.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT. District de Québec. No 2260. Jas. Steinhilber Limited, de Montréal, demandeur, vs. L. McLaughlin, de même lieu, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE. District de Québec. No 334. Adolph Steinberg et Simon Segall, tous deux marchands des cote et district de Montréal, demandeurs, vs. Saul Mendelsohn, des cote et district de Montréal, défendeur.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE. District de Québec. No 3798. Québec Auto Supply Co., demanderesse, vs. Camille Ménard, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT. District de Québec. No 2142. Dominion Wholesale Co., Limited, demanderesse, vs. Nicolas Norris, défendeur.

Les obligations 6 1/2% de la Buffalo & Erie Railway Co sont un bon placement. Geo. Beausoleil & Cie - 112, rue St-Jacques

HOMMAGES A M. EDOUARD MONTPETIT

Les anciens élèves du directeur de l'École des sciences sociales le fêtent par un banquet à l'occasion de son départ pour donner des cours sur le Canada en Sorbonne - M. Montpetit expliquera la survivance des Canadiens français.

Texte du discours de M. Montpetit et résumés des allocutions de Mgr Piette, de MM. Raoul Dandurand, Athanase David, Fernand Rinfret, L.-J. Dalbis et Hector Perrier.

Les anciens élèves de l'école des sciences sociales, économiques et politiques, par un banquet qui réunissait samedi soir au Windsor l'élite universitaire autour de M. Edouard Montpetit, lui ont rendu un magnifique hommage à l'occasion de son prochain départ pour Paris où il donnera une série de cours, en Sorbonne, sur le Canada. Le plus grand enthousiasme a marqué cette fête qui rapprochait plusieurs de nos orateurs les plus appréciés.

M. Edouard Montpetit, après avoir remercié ses nombreux amis, a tracé à son auditoire le programme de ses cours qui se dérouleront à la Sorbonne. Il y traitera d'un sujet d'une haute envergure et qui lui est familier depuis longtemps: la survivance des Canadiens français. M. le sénateur Dandurand a porté la santé du Canada en faisant l'histoire de l'autonomie canadienne.

M. E.-L. Patenaude M. Patenaude se dit fier de parler de la province de Québec, le plus beau fleuron de la couronne canadienne. Il ne pariera que de l'éducation. Il prend à son compte une phrase très juste dans l'ensemble qui disait: «L'enseignement est la plus belle et la plus nécessaire des activités humaines.»

M. Athanase David M. Athanase David, a porté la santé de la Belgique. Il a assuré que la province ne peut rien refuser à l'éducation en général et à l'Université de Montréal en particulier dont les états de services sont inépuisables.

M. Fernand Rinfret, député, a porté la santé de la France dans un très joli discours.

M. L.-J. Dalbis M. L.-J. Dalbis, professeur à l'Université de Paris et à l'Université de Montréal, a parlé au nom des universités françaises.

M. Hector Perrier M. Hector Perrier, président de l'Association des anciens élèves de l'École des sciences sociales, économiques et politiques, a offert à M. Montpetit les hommages de ses confrères.

M. le sénateur Dandurand M. Dandurand dit n'avoir jamais revu auparavant un Canadien nût être appelé, de son temps, à faire un cours en Sorbonne. Ce grand honneur, nous le devons aux qualités exceptionnelles de M. Montpetit.

Quoique ne sachant pas quel programme M. Montpetit s'est tracé, l'orateur croit qu'il devra nécessairement parler de l'autonomie du Canada et de son statut international. Notre situation est si extraordinaire, sans précédent, que les esprits les plus cultivés hésitent à reconnaître notre droit à siéger à la S. D. N. Comme unité distincte et autonome. On ne comprend pas, c'est la raison invoquée par le sénateur américain lorsqu'il a refusé de ratifier le traité de Versailles, que l'Empire britannique puisse avoir des voix aussi nombreuses que nous dans un tel organisme.

M. le sénateur Dandurand M. le sénateur Dandurand dit que notre constitution n'a été changée en rien, depuis la guerre, parce que nous avions en puissance, d'après la constitution de 1867, les droits que nous exerçons maintenant. Sir John Macdonald et sir Georges E. Howard Cartier voulant que notre constitution soit accordée au nom du "Royaume du Canada" afin de bien marquer que nous étions une nation-soeur, attachée à l'Empire par la couronne. Les politiques britanniques n'ont pas accédé à cette demande parce qu'ils ont craint qu'elle soit une source de difficultés avec nos voisins alors mécontents. Mais si le titre ne nous a pas été accordé, nous avons quand même reçu l'autonomie qu'il nous aura apportée.

À la conférence impériale d'octobre 1923, on a reconnu les principes que les Dominions sont sur un pied d'égalité avec la Grande-Bretagne pour la négociation et la conclusion de traités avec les pays étrangers. Nos délégués reçoivent leurs lettres de créance du Roi-en-conseil, c'est-à-dire, en réalité de notre Conseil des ministres. Il en sera de même, demain, lorsque nous nommerons un ministre plénipotentiaire à Washington. Il parlera et agira au nom du Canada et ne relèvera que du gouvernement canadien. Ce sont là des réalités. Nous imposons les produits britanniques à notre gré et nous pouvons déporter comme indésirables des sujets britanniques. Pour devenir citoyens canadiens, ces derniers doivent demeurer cinq ans au Canada.

M. Dandurand a terminé en parlant de la situation du Canada comparée à celle des autres pays. Sur 35 nations à la S.D.N., il n'est dépeché, quant à la population, que par 11 pays. Il est l'un des huit pays qui ont tous deux déclaré être prêts à faire tout leur possible pour l'éducation. A. M. Montpetit, il

dit être porteur d'un message de sympathie de la part de Monseigneur l'archevêque, chancelier de l'Université de Montréal. Il a été nommé par le conseil d'administration de l'Université elle-même et qu'elle s'en réjouit doublement. Pour permettre le départ de M. Montpetit, l'Université a dû s'unir au gouvernement de la province. C'est un honneur auquel il croit que les deux sont destinés à s'unir dans la cause de l'éducation supérieure de la race.

M. L.-J. Dalbis a salué M. Montpetit au nom de l'Université française. Il dit que depuis longtemps le secrétaire de l'Université de Montréal était attendu. Il est venu tant de professeurs français au Canada qui furent choqués tandis qu'il n'était pas encore venu de professeur du Canada. Lui présente la vieille Université de France, il lui dit ses qualités et quelques défauts et il lui demande de ne pas trop parler de nos richesses naturelles que les Français connaissent. Il dit que le Canada sera applaudi non pour ses succès matériels, mais pour sa survivance française.

M. Hector Perrier a présenté les hommages des anciens élèves de l'école des sciences sociales, économiques et politiques à Monsieur et Madame Montpetit. Il a parlé du rôle que cette école est appelée à jouer parce qu'elle donnera une orientation à la jeunesse en lui découvrant des horizons nouveaux. A. M. Montpetit lui dit que ses élèves lui doivent, grâce à sa science et à son érudition. Il y a un Canada partout, M. Montpetit, qui a dit ce mot, l'a vécu lui-même. Hier il était à l'Académie de langue française de Belgique. Demain il sera à la Sorbonne. Les élèves de l'école se réjouissent du départ de M. Montpetit parce que ce sera une nouvelle occasion de retentissants succès.

M. Edouard Montpetit Je n'ai plus qu'à vous remercier, au nom de ma femme et au lieu des sympathies ardentes que vous venez de nous manifester; c'est une lourde tâche, car votre amabilité est sans limites.

Ma première parole de remerciement va à l'École des sciences sociales, politiques et économiques qui a organisé cette réunion avec d'autres dont le concours est venu s'ajouter au président et aux élèves, auxquels je suis attaché par des liens de profonde amitié.

Permettez que je distingue encore ceux aux côtés de qui le devoir m'appelle chaque jour, et que j'aie, misérable laïque, l'audace d'absoudre Monseigneur pour le péché qui est si ancré dans sa noble conscience; permettez d'y inclure aussi les honorables sénateurs Bégin et Dandurand, président et membre du conseil d'administration de notre université, les autorités universitaires et les directeurs de l'École des Hautes Etudes Commerciales et de l'École Polytechnique où j'ai tourné la meule de l'enseignement, pour détourner un mot de Théophile Gautier.

Laissez-moi, en troisième lieu, englober dans le mot "amis" tous ceux dont la vie, je le vois, ne m'a pas séparé, mais qui me sont restés unis par le souvenir, et de dire un sincère merci à tous, aux amis de chaque jour qui vont reprendre une tâche commune, aux amis d'enfance, aux amis de collège, et d'Université comme l'honorable Athanase David et, cela me rappelle le vieux séminaire de Montréal et M. l'abbé Perrin, à ceux dont le témoignage et la sympathie ce soir me touche profondément et en particulier au Dr Brisson qui me rappelle un autre souvenir, celui de mon père. Je n'oublie pas, dans ce mot "amis", mes collègues de la Faculté de droit, de l'École Polytechnique, de l'École des Hautes Etudes Commerciales, de l'École des sciences sociales, politiques et économiques et nos élèves actuels et anciens.

À Bruxelles, l'année dernière, ce fut pour moi un véritable réconfort que de recevoir par un télégramme de Victor Doré les sympathies de mes amis au moment où seul, après trois discours à l'Académie royale de langue française, j'étais prêt à lancer le mien pour démontrer la survivance de la culture française dans notre pays.

Après la séance, je sortais avec deux vieux professeurs de langue romane, emaciés, portant de longues barbes, mais non pas de façon aussi chevelues que moi mon ami Dalbis, et je leur disais: Je ne suis rien, je n'ai rien fait, je n'ai produit aucune oeuvre, et ils me répondaient: Et vos élèves? Ce sont des rayons de bibliothèque où vous placez vos oeuvres, ne vous préoccupez pas du reste. Sciez-vous que leur liste est un peu longue.

L'objet de cette réunion, ce n'est pas mon départ. Ce qui compte dans cette réunion, c'est la Belgique et c'est la France dont les représentants sont ici, c'est l'Université qui m'a confié l'honneur d'une mission à la Sorbonne, c'est la Sorbonne, temple de l'esprit, c'est le Canada qui y entre; ce qui compte, ce n'est pas moi, mais c'est cette survivance que je suis chargé d'exprimer et que vous êtes.

Pour bien l'exprimer cette survivance, il faudrait démontrer la distance parcourue par notre peuple depuis le premier colon et sa marche vers l'avenir à travers un passé modeste. C'est cela qu'il faut révéler au public français de la vieille dame de la Sorbonne, et cela pose la question du cours.

LA TERRE CANADIENNE Il arrive, comme beaucoup de nos pères l'avaient observé naguère, que cette terre ressemble à la terre de France. Le Plateau Laurentien rappelle le Massif Central; nous avons d'aussi vieilles montagnes que les Pyrénées et nos Rocheuses s'élèvent aussi neiges, aussi rudes que les Alpes, nos vallées, comme celles de France, abritent un peuple paysan! Mais tout cela, chez nous, est immense et c'est là un des premiers caractères distinctifs du Canada.

Cette immensité d'autre part est à peine habitée quand la France est "vieillesse humanisée", selon le mot de Jean Bruchési. On peut se rendre compte de ce long travail de siècles en parcourant la France depuis l'Atlantique jusqu'à Paris ou en longeant les bords de ses rivières où les paysans ont labouré la terre avec l'affection que met un peintre à colorer sa toile. On retrouverait d'ailleurs le même spectacle en Belgique. Ici, tout est neuf, il peut arriver que, au premier regard, le détail choisis dans ce qu'il a de non préparé; mais il ne faut pas s'y arrêter, le regard doit se porter vers les immenses horizons: c'est là qu'est la réelle beauté de cette terre où notre peuple est appelé à vivre. Cette beauté, les saisons la font varier délicieusement: l'automne, en mille teintes, l'hiver que des poètes comme Porché ou Louis Hémond semblent redouter quand en réalité il nous apporte sous le soleil un des plus ravissants spectacles qui soient.

On ne peut pas tenter d'expliquer ce que nous sommes sans partir d'abord de cette terre canadienne que nous avons conservée, aimée, défendue.

PREMIERS DECOUVERTEURS ET PREMIERS "HABITANTS" Il faut aller plus loin et montrer comment nous avons été les premiers à découvrir et à habiter cette terre d'Amérique. Les Français après l'Amérique tentative du "Acadon" ont pénétré au fond de la vallée laurentienne pour descendre ensuite avec LaSalle le long du Mississippi, encercler ceux qui avaient choisi de s'établir le long du littoral et fonder un empire qui allait bientôt s'étendre jusqu'aux Rocheuses. Ces découvreurs constituaient un de nos titres de noblesse. Nous y rattachons le droit du premier occupant. Et ceux-là qui veulent nous comprendre ne doivent pas oublier tout ce que la terre apporte à notre sentiment national.

Cette terre, elle fut parcourue en tous sens, mais elle fut surtout labourée. Écartant les marchands, préoccupés de leurs seuls intérêts et même certains grands seigneurs qui recherchaient plutôt les bénéfices de la traite que les bienfaits de la colonisation, il faudrait, à côté du missionnaire, dégager la figure de l'ouvrier, de celui qui a "pris parti" qui a fondé sur la côte de Beauport ou sur l'île d'Orléans le premier foyer canadien et donné sa physiologie à notre pays. Voilà celui que nous devrions suivre dans son développement à travers de mille difficultés qui surgissent du milieu ou que d'innombrables ennemis multiplient. Il a tenu et sa ténacité même nous a donné la force de lui demeurer fidèle. C'est lui encore qui restera, en 1763, après avoir défendu par les armes la patrie qui s'était faite et qu'il avait élue pour toujours.

Et ce fut le "siècle admirable", comme l'appelle Étienne Lamy. Retiré dans ses foyers, l'homme attendit des jours meilleurs au sein d'un régime nouveau qui le menaçait de toutes parts. C'est le moment où deux races s'affrontent. Les Loyalistes peuplent l'autre extrémité de la vallée laurentienne et ajoutent un élément nouveau et puissant à l'histoire.

Il sera nécessaire de suivre la lutte qui s'engage et de montrer comment, en puisant dans nos traditions et en écoutant les leçons politiques que nous apportait la constitution britannique, nous avons triomphé en durant.

Notre CONQUÊTE ÉCONOMIQUE Nous touchons aux temps nouveaux. Nous revenons aux cordes de bois et aux tonnes de charbon dont Dalbis a voulu nous écarter. Elles apparaîtront, mais dans un tableau d'ensemble, rapide, fait par masses, venant de France. Notre natalité seule nous préservera. Mais elle triomphe encore et Louis Hémond, après avoir repris le même spectacle, écartera dans son journal: "Québec demeure!"

Les anciens du groupe Pie X La section des anciens du groupe Pie X de l'A. C. J. C. aura sa réunion régulière bimestrielle, ce soir, à la salle du groupe, rue Rachel. Plusieurs sujets de haute actualité feront l'objet des délibérations, en particulier le projet de loi Tétreau à Québec et celui de M. Séguin au parlement fédéral.

bles ont bouleversé la vie de son peuple. C'est qu'elle obéit à une tradition que rien ne peut affaiblir chez elle. Aussi bien le peuple lui-même est-il, à cause de cela, et d'ailleurs avec raison, lent à s'adapter aux conditions nouvelles de sa survie. Aujourd'hui, un mouvement économique se dessine qui lui apportera les armes nécessaires à sa défense. Nous avons une finance qui cherche à s'organiser et déjà des principes d'économie nationale paraissent orienter certaines volontés. Il importe toutefois que l'argent nécessaire et puissant n'étouffe pas en nous un des caractères essentiels de l'âme française. Il ne saurait être question de l'acquiescer à demander à la force économique un moyen d'établir ce que nous voulons être.

NOTRE ESSOR INTELLECTUEL ET POLITIQUE Nous touchons ainsi à notre essor intellectuel, à nos fidélités d'esprit. Elles ne s'accroissent pas sans difficultés au milieu d'une population de 120 millions d'hommes. Mais l'on saura sans doute avec émotion que nous avons gardé jalousement notre langue et que nous l'avons défendue, et que nous tâchons de conserver sur cette terre américaine la discipline française.

Voilà la tâche. L'espère pouvoir arriver à retracer cette histoire et à révéler ce que vous avez fait. C'est une lourde responsabilité, mais je ferai mon possible. D'autres me continueront et me compléteront, en particulier M. le chanoine Charrier pour la littérature et les arts et M. Jean Désy pour l'histoire politique.

Puisse-je par ma part tâcher de confirmer par mon histoire cette parole que citait Jean Désy à la fin de l'une de ses plus belles conférences: "Une grande nation peut mourir, seule une nation avilie peut mourir."

LE CHEMIN DE FER DE LA GASPÉSIE

S. G. MGR ROSS A PRÉSENTE UN LONG MÉMOIRE AU PREMIER MINISTRE DU CANADA. — UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION.

Ottawa, 9. — Une délégation composée des principaux citoyens en vue de la Gaspésie s'est présentée samedi devant le premier ministre M. Macdonald King. Sa Grandeur Monseigneur Ross conduisait les délégués et a exposé leurs demandes dans un mémoire.

Sa Grandeur Mgr Ross, évêque de Gaspé, avait préparé un mémoire élaboré concernant la nécessité pour le gouvernement d'acheter le chemin de fer actuel, afin de donner à cette partie du pays, des communications ferroviaires convenables. Mgr Ross fit observer qu'il avait entrepris d'organiser ce coin de terre. Nous sommes, dit-il, à construire un collège, à établir des institutions éducatives, nous établissons des colons et fondons des paroisses, mais il est impossible de faire prospérer cette péninsule, si nous n'avons pas de communications convenables.

Il évoque à grands traits l'aspect historique de ce coin du pays. Il montre que des institutions industrielles et commerciales autrefois prospères ont fermé leurs portes, faute de communications. Il est appuyé dans ses réclamations par M. Lemieux et M. Marcil, ainsi que par le Dr Lemieux et M. Côté, députés à la Législature.

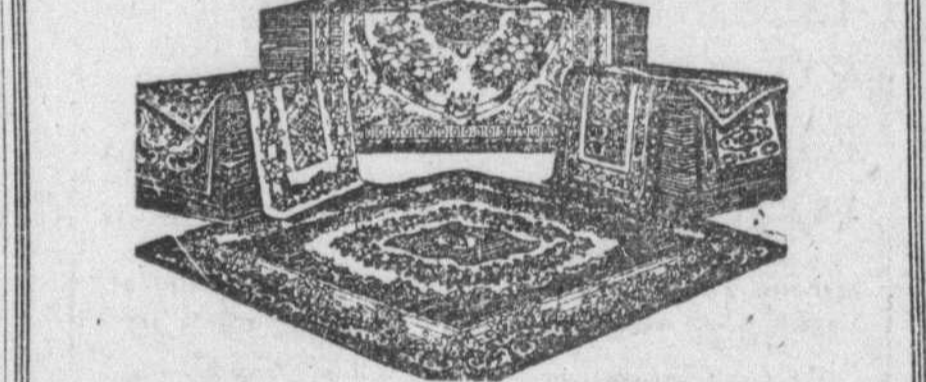
Le premier ministre se déclare en complète sympathie avec la délégation. Il ajoute qu'il ne croit pas qu'il soit possible d'opérer immédiatement une transaction par laquelle le gouvernement achèterait cette ligne actuellement en ruine, mais il croit à la possibilité d'un arrangement par lequel les chemins de fer nationaux pourraient louer les deux embranchements qui font le service irrégulier de la Gaspésie, et ainsi améliorer la situation.

La délégation se composait de Sa Grandeur Mgr Ross, de M. Rodolphe Lemieux qui présente la délégation de M. Charles Marcell, de M. J. H. Kelly, de M. Frank Carrel, de M. Philippe Paradis, du Dr Gustave Lemieux, de M. J. E. Gôté, député de Bonaventure, de M. L. E. Perrault, de M. David Champoux, président de l'Association des Marchands de Bois, et de M. Montgomerie.

TELEPHONE EST 8000 Dupuis Frères Véritable Prélart sur Canevas Peint 2 verges de largeur (6 pieds); choix de dessins et de nuances pour l'importation quelle pièce de la maison. Aucune imperfection qui en altérerait la durée; qualité de .50 la verge carrée pour .38 Venez tout simplement choisir le dessin et la nuance; nous irons prendre les mesures à votre domicile gratuitement.

Carpettes en Prélart de 9 x 6 pieds; dessins imitation de tapis; bleu foncé et bleu pâle, rouge et crème, vert pâle et vert foncé; qualité de 7.50, 3.75 Carpes en Congoleum "Seau d'Or"; 2 verges de largeur; deux dessins seulement, mais pouvant convenir à tous les appartements de la maison; qualité de .85 la verge carrée pour .59

Carpettes en Linoleum Incrusté 9 x 6 pieds; qualité épaisse et très durable; choix de dessins de nuances variées; régulier 9.00 6.98 Autres dimensions plus grandes à des rabais proportionnels. fabrication écossaise; nuances qui ne s'effacent pas; 2 verges de largeur; qualité de 1.80 la verge carrée, de 1.39



Carpettes en laine et fibre, idéales pour chambre à coucher; plus chaudes et plus décoratives que le prélart, à un coût guère plus élevé. Dimensions: 6 x 10.00 Autres dimensions plus grands à des prix proportionnels. Dupuis Frères — Rayon des carpes — Au troisième.

Vente de Février De papier-tenture qualité suprême de Dupuis Le plus grand assortiment de papier-tenture importé et domestique à Montréal. PAPIER-TENTURE pour cuisine, chambre à coucher et passage; rég. 14 le rouleau pour .09 PAPIER-TENTURE pour chambre à coucher et salle à manger; régulier .18 le rouleau pour .12 PAPIER-TENTURE pour n'importe quelle pièce de la maison; régulier .27 le rouleau pour .18 PAPIER-TENTURE pour vivre et salle à manger; régulier .32 le rouleau pour .21 PAPIER-TENTURE pour n'importe quelle pièce de la maison; régulier .47 le rouleau pour .32 PAPIER-TENTURE pour vivre et salle à manger; régulier .65 le rouleau pour .47 Dupuis Frères — Rayon du papier-tenture — Au troisième.

LA HOOVER De quelle manière procédez-vous pour battre vos tapis? Nurmi à l'Opéra Paris, 7 (S.P.A.) — Si les négociations entre le Sporting Club de France, et le ministère de l'Instruction publique aboutissent, Paavo Nurmi, le champion du monde de course à pied, paraîtra probablement à l'Opéra. Il n'y remplirait certes pas la place laissée vide par Garuso, mais y élèverait ses qualités de coureur émérite, sur une scène transformée à cet effet. Le Sporting Club a fait remarquer au ministre de l'Instruction publique qu'on donne à l'Opéra des bals et que par conséquent une exhibition sportive par un artiste tel que Nurmi, ne serait pas déplacée dans le "temple de l'art". Les recettes iraieut aux orphelins de la guerre. Vous pouvez facilement vous procurer la Hoover, 3.25 COMPTANT SOLDE EN 12 VERSEMENTS MENSUELS. Téléphonez à notre rayon aujourd'hui. —Dupuis Frères—Rez-de-chaussée. Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dupeyron, Directeur-Gérant 2550 Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Claude. Il n'est pas de plus sûre ni de plus utile propagande.